



retraitesfederaux.ca
federalretirees.ca

HIVER 2023
PRIX : 4,95 \$

LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

Sage



« Laissez mes états de services parler d'eux-mêmes »

Propos du nouveau ministre des Aînés,
Seamus O'Regan, sur son portefeuille et le fait
qu'il ne sera pas ministre à temps partiel.

PAGE 8

Comment guérir le système de soins de santé : des experts se prononcent sur les changements à apporter

PAGE 14

Technologie et voyage : les deux se conjuguent de plus en plus

PAGE 21

Postes Canada : Retournez les copies non livrées à Retraités fédéraux, 865 ch. Sheppard, Ottawa (ON), K1J 1H9

PM 40065047



Retraités

**DONNEZ UNE
TOUTE NOUVELLE
APPARENCE À
VOS PRIMES
D'ASSURANCE.**



Johnson Assurance travaille en étroite collaboration avec l'Association nationale des Retraités Fédéraux afin de fournir des produits et services pratiques qui répondent à vos besoins en matière d'assurances habitation et auto.

Par l'entremise de Johnson, les membres de Retraités fédéraux ont un accès exclusif aux avantages suivants :

**Des économies
exclusives pour
les membres de
Retraités fédéraux.**



- Pardon de la première réclamation
- Options de paiements pratiques
- Protection contre le vol d'identité

VOTRE CODE DE GROUPE POUR BÉNÉFICIER DES RABAIS : FS

Appelez Johnson dès aujourd'hui au **1 877 742-7490**



Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé qui fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. Au Québec, les polices d'assurance habitation et auto sont souscrites auprès de la Compagnie d'assurance Belair Inc. (« Belair ») qui traite les demandes de règlement, et dans le reste du Canada, elles sont exclusivement souscrites auprès d'Unifund, Compagnie d'Assurance (« UCA ») qui traite les demandes de règlement. Les garanties et avantages décrits s'appliquent uniquement aux polices souscrites auprès d'UCA ou de Belair. L'assurance auto n'est pas offerte en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ni au Manitoba. Les assurances habitation et auto ne sont pas offertes au Nunavut. JI, UCA et Belair sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions et des frais ou restrictions supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire.

ÉDITEUR

Andrew M^cGillivray
Directeur des communications,
du marketing et du recrutement

RÉDACTRICE EN CHEF

Jennifer Campbell

GESTIONNAIRE DES PUBLICATIONS

Karen Ruttan

COORDONNATEUR À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION

Alex Charette

COLLABORATEURS

Amy Baldry, Marg Bruineman, Mike Carrocetto,
Dave Chan, Doug Crawford, Patrick Doyle,
Charles Enman, Mick Gzowski, Patrick Imbeau,
Adrian Lam, Stacey Morris, Elvia Picco,
Sandrine Rastello, Jessica Searson,
Peter Simpson et Barry Ward

SERVICES DE TRADUCTION

Annie Bourret, Sandra Pronovost,
Lionel Raymond

INFOGRAPHIE

The Blondes – Branding & Design

IMPRESSION

Dollco Printing

COMITÉ DES PUBLICATIONS ET DES COMMUNICATIONS

Rick Brick, Brenda Teed, Roland Wells

Pour écrire à la rédactrice en chef ou
pour communiquer avec l'Association nationale
des retraités fédéraux :

865, chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence.
Publication n° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être
retournés à l'adresse suivante :
Association nationale des retraités fédéraux
865, chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

Pour les abonnements ou toute information
à des fins publicitaires dans Sage, composez
le 613.745.2559, poste 300.

Prix au numéro : 4,95 \$

L'abonnement annuel pour les membres est
de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à
l'Association. L'abonnement annuel pour les
non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres
peuvent communiquer avec l'Association
nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

Le contenu du magazine Sage — y compris les
opinions sur les finances, d'ordre médical et sur
la santé — est fourni à titre informatif seulement
et ne remplace en aucun cas les conseils d'un
professionnel.



REPORTAGES

8 Entrevue avec le ministre des Aînés

Seamus O'Regan prend au sérieux
les deux moitiés de son double
portefeuille. JENNIFER CAMPBELL

14 « Guérir » les soins de santé

Il n'y a pas de réponse facile à la
question de savoir comment réparer
le système de santé, mais notre
enquête auprès d'experts a récolté
des pistes intéressantes.

BARRY WARD

18 Série sur le changement climatique : Analyse des attitudes des Canadiens

Nos opinions sur la nécessité d'une
action urgente évoluent, mais il y a
un fossé entre la reconnaissance et
la détermination. PETER SIMPSON

21 La technologie change les voyages

À l'ère du numérique, la technologie
n'est pas seulement utile
pour voyager, elle est presque
incontournable. MARG BRUINEMAN

24 Les récompenses d'une adhésion

Pour son 60^e anniversaire, Retraités
fédéraux a organisé un concours
de voyage. Les trois gagnants nous
parlent de leurs prix et de leurs
projets. JENNIFER CAMPBELL

Photo de couverture : Dave Chan



DANS CHAQUE NUMÉRO

5 Message du président

6 Cher Sage

7 Mise à jour du DG

26 Défense des intérêts en action

28 Bilan santé

30 Infopensions

31 Le coin des vétérans

28 Bilan santé

30 Infopensions

31 Le coin des vétérans

32 Partenaires privilégiés, voyage

34 Partenaires privilégiés,
assurance

35 Profil d'un membre

36 Nouvelles de l'Association

39 Profil d'un bénévole

40 Tour d'horizon pancanadien

41 Votre section en bref

45 Avis de décès

46 Recrutement et services aux
membres



PLUS DE CHANCES DE

GAGNER GROS

Référez un membre à Retraités fédéraux, pour courir la chance de gagner*

GRAND PRIX
10 000 \$
 EN ARGENT COMPTANT
 offert par Johnson Assurance



Prix secondaires**
VOYAGE DE 5 000 \$
 offert par Collette



Ou **1 des 2 paires de lunettes de soleil Maui Jim**
 offertes par Avantages IRIS
 Valeur de jusqu'à 400 \$



Ou **1 des 5 cartes de crédit prépayées de 100 \$**



Tirage pour NOUVEL abonné au bulletin électronique
carte de crédit prépayée de 250 \$
 offerte par HearingLife



500 \$ Meilleur recruteur

250 \$ Plus grand nombre de références

250 \$ Tirage pour les nouveaux membres

offerts par Arbor Memorial

COMMENT PARTICIPER

Remplissez une carte de référence numérique sur retraitesfederaux.ca/mcr ou communiquez avec le bureau national de Retraités fédéraux, au 1-855-304-4700, poste 300, ou à service@retraitesfederaux.ca

NOUVEAUX MEMBRES

Épargnez 25 %, avec l'option de paiement par RCS.
 Détails : retraitesfederaux.ca

Pour prendre connaissance du règlement du concours et d'autres détails importants, visitez retraitesfederaux.ca/mcr

AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. Concours ouvert du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2023 aux résidents canadiens qui sont membres en règle de l'Association nationale des retraités fédéraux. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus. Question d'habileté mathématique obligatoire. Il n'y a pas de limite au nombre de bulletins de participation que vous pouvez présenter, alors référez des membres potentiels sans tarder et souvent! Avant de commencer à recruter, veuillez consulter le règlement complet du concours à retraitesfederaux.ca/mcr. Pour référer une personne par téléphone ou avoir plus de renseignements sur le concours, composez le 1-855-304-4700, poste 300. *Toutes les références reçues doivent être admissibles à l'adhésion et vérifiées par l'équipe de recrutement et des services aux membres de Retraités fédéraux.

**Pour des détails sur les nouveaux prix, visitez retraitesfederaux.ca/mcr



BALAYEZ



retraitesfederaux.ca



Un automne de tourmente

La transition du Régime de soins de santé de la fonction publique de Sun Life à la Canada-Vie a été un processus d'envergure.

PAR ROY GOODALL

Comme beaucoup d'entre vous le savent, nous avons tous, à l'Association, été accaparés par les problèmes liés à la transition du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) de la Sun Life à la Canada-Vie depuis le 1^{er} juillet.

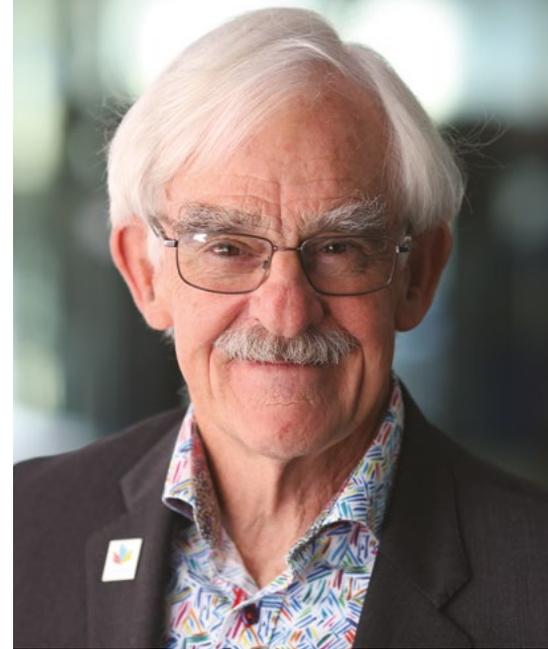
Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un travail de grande envergure et nous savons que les équipes de la Canada-Vie et du Conseil du Trésor partagent les frustrations de nos membres. Par ailleurs, de bons résultats ont été obtenus grâce à Manon LeBlanc et Katrina Daigneault, de l'Administration du RSSFP, qui ont travaillé d'arrache-pied pour résoudre les problèmes déchirants de certains membres. Les employés de notre bureau national en ont fait autant, même si leur capacité d'aide est limitée parce qu'ils n'ont pas le pouvoir de changer les choses directement. De plus, le Conseil du Trésor s'est montré réceptif à nos demandes visant à remédier aux défaillances du système.

J'aime aussi le fait que l'ancienne présidente du Conseil du Trésor, Mona Fortier, ait élargi les critères du régime pour les prestations de physiothérapie, même si nous sommes encore en train d'en régler les détails. À cette fin, nous avons suggéré (1) de mettre en œuvre une clause d'antériorité pour les retraités qui ont eu recours à la physiothérapie avant le 1^{er} juillet 2023; (2) de mettre en œuvre un processus de demande et d'évaluation de la physiothérapie pour ceux qui demandent un remboursement supérieur à la limite du régime; et (3) de réexaminer les prestations de physiothérapie lors de la période d'examen du RSSFP.

En ce qui concerne le passage à la Canada-Vie dans son ensemble, bon nombre de nos 170 000 membres ont bénéficié d'une transition en douceur, mais cela n'est pas une consolation si vous faites partie des milliers de personnes qui ont de la difficulté à adhérer, à se faire rembourser ou, encore, qui voient leurs demandes de remboursement pour les ordonnances rejetées.

Dans le cas des données incomplètes ou incorrectes à la Canada-Vie, on nous dit qu'il s'agit de problèmes de transfert de système qui devraient avoir été résolus au moment où vous lisez ces lignes. Le traitement des adhésions sur papier, mode de communication préféré de beaucoup de nos membres, a connu des retards. Des membres qui ont soumis des formulaires de règlement à la Sun Life nous disent aussi qu'ils se font maintenant demander les mêmes renseignements par la Canada-Vie, en raison d'erreurs de transfert. Et ces membres ne peuvent pas communiquer avec un agent de la Canada-Vie pour régler le problème.

La situation a été frustrante et très accaparante pour Retraités fédéraux, qui a été un bon partenaire tout au long de ce processus. Nous avons fait part de nos commentaires et de nos conseils et nous avons soutenu les membres, mais nous n'avons pas de rôle officiel à jouer dans ce processus de transition, car le contrat est conclu entre la Canada-Vie et le gouvernement fédéral. Et, même si nous avons engagé deux contractuels à temps plein pour nous aider dans cette tâche, les membres de notre modeste personnel ont été frustrés par leur



incapacité à faire plus que renvoyer les membres à la Canada-Vie, qui ne répond pas à leurs appels en temps opportun.

À cette fin, j'ai transmis plusieurs suggestions à la Canada-Vie, y compris l'idée de mettre en place un système qui propose aux gens de les rappeler, au lieu de les faire attendre. Ce système doit aussi donner à ces personnes une idée du délai approximatif dans lequel elles seront rappelées. Nous avons également suggéré à la Canada-Vie d'envisager la mise en place d'un service d'assistance spécial pour aider les membres qui ont des problèmes inhabituels ou complexes. Et les demandes de renseignements par courriel devraient recevoir une réponse automatique promettant une réponse dans un délai raisonnable.

Enfin, j'ai demandé à la Canada-Vie d'arrêter d'essayer de convaincre ceux qui veulent des formulaires papier et la possibilité de présenter des demandes de règlement sur papier de passer au traitement électronique. Cela ne fait qu'attiser la colère de nos membres.

Bref, tout cela pour dire que l'automne a été chargé et stressant, mais j'espère des jours meilleurs. Et bonnes fêtes de fin d'année. ■

Roy Goodall est le président de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Cher Sage

Les lettres ont été révisées pour respecter la grammaire et l'espace alloué.

Salut Sage,

En plus de 20 ans à la retraite, ma seule plainte porte sur la transition du RSSFP de la Sun Life à la Canada-Vie. Mes deux premières réclamations ont été désastreuses et mes efforts pour les résoudre se sont avérés vains. J'ai été incapable de joindre la Canada-Vie par courriel ou par téléphone. Mes deux demandes ont été rejetées et j'ai abandonné par frustration, tout en assumant les montants réclamés.

Gord MacSwain, High River, Alberta

Cher Sage,

J'ai reçu un exemplaire de l'édition de l'automne 2023 et j'ai lu quelques articles très intéressants. J'ai été surpris de constater que les articles ne présentaient pas équitablement des membres qui sont des personnes de couleur ou des minorités visibles. Il faudrait les représenter avec équité dans les prochaines éditions. C'est la reconnaissance et la représentation des membres de toutes les origines ethniques qui feront de nous une véritable organisation nationale.

James Mok, Gatineau, Québec

Cher Sage,

Cf. « L'importance des mots ». Un sujet intéressant, mais je préfère commander un café noir chez McDonald et demander le tarif pour les aînés. Je dépose ensuite les 65 cents que j'ai économisés dans

la boîte de dons pour les enfants. Cela profite aux enfants (et à moi-même en tant qu'aîné), tout en améliorant l'image de marque de McDonald. Tout le monde y gagne.

Mike Thomas, Sooke, C.-B.

Cher Sage,

Je suis fier du titre de « personne âgée ». Il désigne une personne d'expérience et spéciale. Il en va de même dans les communautés autochtones, où le titre « aîné » est synonyme de respect et d'autorité. Dans la fonction publique, il y a des cadres supérieurs et le mot « supérieur » est un adjectif positif, pas négatif.

On insiste trop sur la modification du langage, souvent au nom de personnes qui n'ont pas demandé ce changement. Cette matière grise pourrait être mieux employée à des objectifs plus productifs et plus utiles.

Fred McGuire

Cher Sage,

Vous mentionnez que le système de paye Phénix a causé de véritables cauchemars à de nombreux fonctionnaires et qu'il touche même certains retraités. Vous avez raison de dire qu'il est scandaleux que cette situation dure depuis 2016 et que le gouvernement n'ait pas été en mesure d'y remédier. Cela me fait penser que le problème de l'incompétence flagrante se situe au sommet. Et il nous en coûte bien au-delà de 2 milliards de dollars. J'espère qu'ils ne toucheront pas au système de pensions.

Rafal Pomian Przednowek

Cher Sage,

Merci pour les articles sur le changement climatique. En tant que géographe

paysagiste à la retraite, je suis conscient que la stabilité de notre économie et de nos communautés est directement liée à des saisons de croissance prévisibles pour l'agriculture, la sylviculture et les populations d'insectes. Avec plus d'articles sur les parties de l'écosystème affectées, tout le monde l'apprend, ce qui est une bonne chose dans une démocratie.

Rob Vanderkam, Lanark, Ontario

Cher Sage,

Cf. « Résoudre la crise des soins primaires ». J'ai fait la grimace en lisant qu'il faudrait écarter la solution de la prestation de soins privée, à cause du « compromis à l'égard du principe des soins de santé universels et équitables pour tous les citoyens ». Nous avons déjà un système de santé à deux vitesses, que nous l'admettions ou non. Nos tentatives pour réparer notre système ont échoué en partie à cause du refus de se débarrasser de cette contrainte idéologique inexistante. Admettons-le et passons à autre chose. Il faut laisser les personnes qui en ont les moyens accéder aux cliniques privées, afin que les autres ne soient pas obligées d'attendre des années avant d'avoir accès à des services.

Je ne dis pas que c'est la seule solution, mais ne l'écartons pas d'emblée.

Carolyn M. Shaw, Icol (retraîtée), Litchfield, N.-É.

Chers lecteurs de Sage,

Dans le numéro de l'automne 2023, nous avons répondu à une question sur MSH avec l'information dont nous disposions à l'époque. Et elle n'était pas exacte. Pour l'information la plus récente, veuillez lire la rubrique « Nouvelles de l'Association », à la page 36.



Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels.

Adresse postale : Association nationale des retraités fédéraux, 865, chemin Shefford, Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique : sage@retraitesfederaux.ca

Défendre les intérêts à bord d'avions et de trains

Lorsque j'ai réalisé que j'étais dans le même wagon de train que notre nouveau ministre des Aînés, j'ai saisi le moment.

PAR ANTHONY PIZZINO

Dans ce numéro de *Sage*, nous avons interviewé Seamus O'Regan, le nouveau ministre des Aînés, sept semaines après son entrée en fonction seulement depuis le 26 juillet 2023. Il nous a accordé cette entrevue parce qu'il connaît l'Association depuis qu'il est ministre d'Anciens Combattants Canada (ACC) et qu'il sait que nous représentons un groupe important pour son nouveau portefeuille.

Par coïncidence, j'ai également rencontré le ministre O'Regan au début de son mandat, alors que nous étions dans le même train. J'ai saisi l'occasion de le saluer et il s'est montré chaleureux. Je lui ai dit qui nous étions, que j'occupais ce poste depuis deux ans et que j'aimerais le rencontrer officiellement avec le président de l'Association, Roy Goodall, pour parler de son portefeuille.

Lors de cette rencontre, nous lui demanderons de rendre les normes de soins de longue durée annoncées l'année dernière par le gouvernement fédéral obligatoires dans tout le pays. Nous chercherons également à accroître le financement des soins à domicile et à maintenir le soutien aux pensions fédérales à prestations déterminées, à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti. De plus, nous nous attendons à ce que le gouvernement fédéral s'engage à protéger le Régime de pensions du Canada (RPC) contre les tentatives de l'Alberta de se retirer du régime et de créer son propre régime de pensions.

J'admets avoir d'abord considéré la nomination de M. O'Regan au dossier des Aînés comme un portefeuille à temps partiel, étant donné qu'il est également ministre du Travail, mais après l'avoir rencontré, je considère maintenant qu'il s'agit d'une décision stratégique intelligente de la part du premier ministre Justin Trudeau. Vu les compétences de ce ministre qui fait partie du cercle restreint du gouvernement, nous pourrions affirmer que cela signifie que le premier ministre considère les aînés et les Canadiens âgés comme une priorité. Cela m'encourage et je donnerai suite à la rencontre que j'ai proposée afin d'examiner comment nous pouvons aider le ministre O'Regan dans notre mission commune d'améliorer la vie des retraités canadiens.

Cette mission signifie aussi que nous nous efforçons d'améliorer la vie de nos membres par rapport à la transition du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) de la Sun Life à la Canada-Vie. Le chemin a été semé d'embûches et bon nombre de nos membres sont inquiets en raison de la mauvaise préparation de la Canada-Vie à la transition. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un problème de notre ressort, nous travaillons d'arrache-pied pour aider les milliers de membres qui nous ont appelés et ont envoyé des courriels depuis le 1^{er} juillet parce qu'ils avaient l'impression de ne pouvoir se tourner nulle part ailleurs. C'est pourquoi nous avons recruté des contractuels afin



de traiter les appels et les courriels en attente et de faire remonter les problèmes urgents au niveau supérieur, au besoin.

Soyez assurés que nous défendons votre cause auprès du gouvernement et des dirigeants de la Canada-Vie. Et, comme vous pourrez le constater en lisant l'entrevue avec M. O'Regan, il s'agit aussi d'un dossier prioritaire pour lui.

Sur une note plus légère, ce numéro de *Sage* présente également un article sur la nécessité croissante de rester au fait des nouvelles technologies en évolution constante et de les utiliser en voyage. Les non-initiés y liront de bons conseils pour apprendre à s'y retrouver. Avec de la patience — et parfois un coup de pouce —, cela peut rendre la vie beaucoup plus facile.

Enfin, puisqu'il s'agit de notre dernier numéro de 2023, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, quelle que soit la manière dont vous les célébrez. ■

Anthony Pizzino est le directeur général de Retraités fédéraux.

« Laissez mes états de services parler d'eux-mêmes »

Propos du nouveau ministre des Aînés, Seamus O'Regan, sur son nouveau portefeuille et le fait qu'il ne sera pas ministre à temps partiel.

PAR JENNIFER CAMPBELL

Dans son rôle de ministre des Aînés, Seamus O'Regan affirme qu'il protégera les pensions, fera pression en faveur de l'assurance-médicaments et réclamera un meilleur service de la part de la Canada-Vie sur la transition du Régime de soins de santé de la fonction publique, pour ne citer que quelques-unes des tâches sur sa liste. Photo : Dave Chan



Avant le remaniement ministériel de juillet, la ministre fédérale des Aînés Kamal Khara ne détenait que ce portefeuille. Par la suite, le portefeuille du ministre des Aînés a été ajouté aux responsabilités du ministre du Travail Seamus O'Regan. Et il comprend que passer d'un seul portefeuille à deux qui combinent les responsabilités conjointes du travail et des aînés puisse être perçu comme un recul pour les aînés. Mais il a une demande à ce sujet : Donnez-lui une chance et laissez ses états de services parler d'eux-mêmes.

« En fin de compte, ne jugez rien d'autre que les résultats que je peux obtenir pour les aînés », dit M. O'Regan, qui représente la circonscription de St. John's Sud—Mount Pearl, à Terre-

Neuve-et-Labrador. « C'est la seule chose sur laquelle je devrais obtenir une note. »

Sa feuille de route est bien remplie, et voici quelques-unes de ses réalisations : Lorsqu'il était ministre des Anciens Combattants, il a mené à bien le programme Pensions à vie et a mis en place une allocation pour études et formation. Lorsqu'il était ministre des Services aux Autochtones, il a obtenu que les services à l'enfance et à la famille soient restitués aux communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, en vertu de la loi. Aux Ressources naturelles, il a dirigé le ministère en période de COVID-19 et de guerre des prix du pétrole.

« Je travaille dur et j'essaie de travailler intelligemment », déclare M. O'Regan. « Je passe beaucoup de

temps à écouter, mais j'agis rapidement. Si les gens se demandent quelle sera ma contribution à ce dossier, ils n'ont qu'à regarder mes résultats. Je répondrai aux attentes. »

Lori Turnbull, directrice de l'École d'administration publique et professeure associée de sciences politiques à l'Université de Dalhousie, n'accorde pas une grande importance à ce partage de responsabilités.

« Si un ministre est responsable, alors il y a un sentiment de priorité », déclare M^{me} Turnbull. « D'un autre côté, des personnes comme Dominic LeBlanc et Chrystia Freeland ont des portefeuilles multiples. C'est ce que fait ce premier ministre. Lorsqu'il croit aux capacités d'un ministre, il a tendance à lui confier plus d'un [poste]. »

Patrick Marier, professeur de sciences politiques à l'Université Concordia et directeur du centre de recherche universitaire qui étudie la gérontologie sociale, estime qu'il y a un ministre des Aînés parce que les aînés en veulent un. Il fait valoir qu'il serait plus judicieux de créer un secrétariat des aînés au sein du cabinet du premier ministre.

« Il aurait beaucoup plus de pouvoir et de force », dit-il. Toutefois, il aime le lien entre les portefeuilles des Aînés et du Travail, car il dissocie les aînés de la santé, ce qui renforce l'idée que le vieillissement n'est pas une pathologie.

Selon Isobel Mackenzie, protectrice des aînés en Colombie-Britannique, il n'est pas inhabituel d'avoir deux portefeuilles.

« Ce n'est donc pas nécessairement une mauvaise chose », précise M^{me} Mackenzie.

« Je pense que nous devons permettre au ministre O'Regan de faire ses preuves. Comme nous avons eu un ministère autonome pour les Aînés, un personnel a été spécialement formé à ces enjeux. Je présume que ce personnel se trouve aujourd'hui dans le bureau [de M. O'Regan]. Et parfois, étant donné l'étendue de ses responsabilités, le ministre a plus de poids au sein du cabinet. »



M. O'Regan a promis de travailler à rendre les soins de longue durée plus accueillants pour les aînés 2SLGBTQ+. En 2023, il a participé à plusieurs défilés de la fierté nationale, dont celui-ci à St. John's (Terre-Neuve), et dit qu'on éprouve une profonde gratitude lorsque des droits de la personne voient le jour au cours de sa vie. Ce fut son cas, en tant qu'homosexuel né en 1971. Photo : Ben Pollard

La loi sur la sécurité des soins de longue durée

En ce qui concerne les éléments de ce dossier, M. O'Regan déclare que la loi sur la sécurité des soins de longue durée fait partie de sa lettre de mandat (celle de 2021 écrite pour M^{me} Khera) et que les aînés peuvent s'attendre à ce qu'elle soit mise en œuvre.

« Cela fait partie de notre accord avec le NPD, car nous nous entendons tous deux pour dire que ce que nous avons vu pendant la pandémie était inacceptable pour les aînés et les aides-soignants », précise-t-il. « Nous travaillons également à l'élaboration de nouvelles sanctions en vertu du Code criminel et d'une nouvelle définition de la politique nationale en matière de maltraitance des aînés. »

De plus, son ministère travaille avec les provinces à la mise en œuvre de ses normes nationales sur les soins de longue durée. Cependant, les problèmes de compétence juridictionnelle restent un défi.

« Mais si nous reconnaissons tous deux que nous avons les mêmes objectifs, [cela peut fonctionner] », dit-il. « J'ai d'assez bons antécédents en matière de collaboration avec les provinces et les territoires. Nous devons travailler ensemble sur les enjeux. Le gouvernement fédéral peut être utile, il peut jouer un rôle de direction ou de coordination. »

La santé mentale, une priorité

M. O'Regan s'intéresse tout particulièrement à la santé mentale des aînés, ayant lui-même surmonté des problèmes de santé mentale liés à une dépendance à l'alcool. Il a également travaillé comme défenseur de la santé mentale pendant de nombreuses années.

« Nous avons un dicton à Terre-Neuve — « mes nerfs sont à vif » — et je pense que les nerfs des gens sont encore à vif. Je pense que nous commençons tout juste à considérer la santé mentale de la même manière que la santé physique. Je

veux m'assurer que les aînés ont autant accès aux services de santé mentale que n'importe qui d'autre. Je ne sais pas encore comment cela va se concrétiser, mais [restez à l'affût] », explique-t-il.

Comme il est homosexuel, M. O'Regan se penchera aussi sur la question des membres de la communauté 2SLGBTQ+ qui « redeviennent dissimulés » dans les établissements de soins de longue durée.

Professeure à l'Université de Dalhousie, Jacqueline Gahagan travaille au sein de la division de promotion de la santé de l'École de la performance humaine et de la santé. À son avis, « les personnes âgées et homosexuelles ne savent pas très bien s'il est prudent pour elles de s'afficher ou non dans les foyers de soins de longue durée ou de retraite ». M. O'Regan a conscience du problème et prévoit de préconiser que ces personnes puissent être elles-mêmes à ce stade de leur vie.

« On éprouve une profonde gratitude à l'égard des droits de la personne lorsqu'ils se matérialisent au cours de sa vie », déclare-t-il. « J'ai 52 ans et, si vous m'aviez dit dans ma vingtaine que ce jour arriverait, je ne vous aurais pas cru. Les aînés ont également vu ces droits se concrétiser au cours de leur vie. Et, quand cela se produit, on sait que ces droits peuvent être supprimés. Je veux m'assurer que les aînés qui ont gagné ces libertés en jouissent jusqu'à leur décès. Et cela ne devrait pas se faire au détriment des soins nécessaires. »

Ce dossier en est aussi à ses débuts. Il ignore encore comment le travail à son sujet prendra forme, tout en répétant de rester à l'affût.

« C'est une priorité pour moi et un dossier que je dois défendre. »

Les relations avec l'Association

M. O'Regan a rencontré de manière informelle Anthony Pizzino, le directeur général de Retraités fédéraux, et prévoit de bonnes relations avec l'Association.

« Elle joue un rôle nécessaire, d'acteur important, avec d'excellentes idées.

Ottawa n'a pas le monopole des bonnes idées et les acteurs ont souvent plus de mémoire institutionnelle que les ministres avec lesquels ils travaillent. J'aborde ce poste en toute humilité », confie-t-il.

M. O'Regan se souvient d'une anecdote racontée par l'animateur George Stroumbouloupoulos. Élevé par une mère célibataire qui l'encourageait à se rendre dans un foyer de soins de longue durée local après l'école, c'est à cela que M. Stroumbouloupoulos attribue sa capacité d'écoute et son talent d'intervieweur.

« J'avais l'habitude de faire la même chose », se souvient M. O'Regan. « Ma mère m'encourageait à aller voir mon oncle Fred au foyer St. Patrick's Mercy Home, ici à St. John's. J'y allais après l'école et maman venait me chercher plus tard. On apprend beaucoup ainsi. Ce que [l'oncle Fred et ses amis] m'ont enseigné, c'est que si on prend le temps et si on sait écouter, on s'enrichit d'autant plus. Cela m'a beaucoup marqué, même avant que je ne choisisse [de débiter ma carrière en] journalisme. »

La transition du RSSFP

Lorsqu'il a été informé des difficultés éprouvées par les retraités fédéraux lors du transfert du Régime de soins de santé de la fonction publique de la Sun Life à la Canada-Vie, M. O'Regan a déclaré qu'il soulèvera la question auprès de ses collègues du Conseil du Trésor. Des milliers de membres de l'Association lui demandent de l'aide en tant qu'organisation, par téléphone et par courriel, parce qu'ils cherchent désespérément des solutions, même si ce n'est pas de son ressort.

« C'est un dossier que je ferai avancer au sein du gouvernement », dit-il, ajoutant qu'il n'est pas normal que l'Association soit inondée d'appels. « Trois cents appels par semaine? Remerciez votre équipe pour sa patience. Mais ce n'est pas à elle qu'il devrait revenir de prendre ces appels. »

Hartley Witten, l'attaché de presse de M. O'Regan, a ajouté que les pouvoirs en place travaillent sur la transition et ses défis, qualifiant ce processus de « continu ».

L'assurance-médicaments

M. O'Regan affirme que l'assurance-médicaments sera mise en place dans le cadre de l'entente de soutien et de confiance que les libéraux ont conclue avec le NPD, et qu'un pas dans la bonne direction serait d'investir dans l'achat de médicaments en gros.

« Je suis membre de Costco, alors je comprends », s'esclaffe-t-il. « Nous faisons des progrès, mais cela n'avance jamais aussi vite qu'on le souhaite. »

Les pensions

Sans toutefois mentionner de date, M. O'Regan dit que les libéraux se sont engagés à augmenter le Supplément de revenu garanti (SRG) de 500 \$ pour les aînés célibataires et de 750 \$ pour les couples.

« La SV et le SRG sont essentiels. Je me consacrerai à ces dossiers et veillerai à ce que nous continuions de respecter les objectifs en matière d'abordabilité. »

En ce qui concerne les régimes de retraite à prestations déterminées des retraités fédéraux et des autres Canadiens, M. O'Regan affirme qu'il les surveillera de près, comme il l'a toujours fait. Comme la population de sa province compte 23,6 % d'aînés, il en fait une priorité.

Et, après la menace de la première ministre Danielle Smith de quitter le Régime de pensions du Canada (RPC) pour lancer un régime de pensions pour l'Alberta, il s'efforcera aussi de maintenir cette province au sein du RPC.

L'âgisme

Le père de M. O'Regan est décédé pendant la pandémie après une longue maladie, mais sa mère a près de 80 ans et est « formidable ».

Il explique que le fait d'avoir des parents âgés l'a aidé à confirmer ce qu'il a toujours pensé, à savoir que les aînés

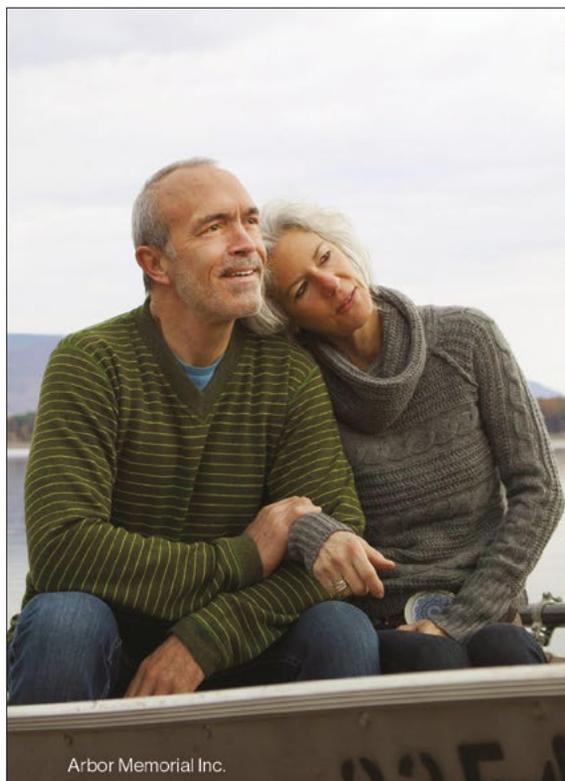
ont droit à la dignité et à la liberté de choix lorsqu'ils vieillissent.

« Le Conseil national des aînés travaille sur ce dossier pour comprendre l'état de la situation et s'efforcer de lui faire échec », déclare-t-il. « Et j'essaie aussi de trouver des moyens. C'est là que le travail et les aînés se recoupent. Nous souffrons actuellement de la plus grande pénurie de main-d'œuvre de l'histoire du Canada et nous disposons d'une énorme main-d'œuvre [chez les aînés] qui n'est certainement pas exploitée comme elle devrait l'être. »

Il souhaite trouver des moyens d'encourager des personnes comme son père, Seamus O'Regan dont il porte le nom, qui a continué à travailler comme juge fédéral jusqu'à l'âge de 75 ans, à poursuivre leur travail.

« Je m'engage dans ce poste avec beaucoup de curiosité et une grande détermination à suivre les dossiers de près », conclut M. O'Regan. ■

Jennifer Campbell est la rédactrice en chef de Sage. Elle a passé son enfance au Nouveau-Brunswick et habite Ottawa.



Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10% sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance*	Économies de 10%	Économisez 5% sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.	Économies de 5%
---	-------------------------	--	------------------------

PLUS! Registre familial de planification^{MC} de la succession GRATUIT

Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui

 **Alliances**
par Arbor Memorial

 Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Arbor Memorial Inc.

* Sauf les cryptes, offertes avec un rabais de 5 % lorsqu'elles sont achetées d'avance

IRIS

voyez ce que
vous aimez, aimez
ce que vous voyez

Chez IRIS, nos professionnels de la vue savent que vos yeux sont uniques et que votre vision nécessite une attention particulière. Vos lentilles seront spécialement adaptées à votre prescription et à votre style de vie, et vous pourrez sélectionner votre monture parmi des centaines d'options de marques et de créateurs internationaux. Nous proposons également une large gamme de lunettes de soleil qui vous donneront fière allure tout en protégeant vos yeux.



Les membres de l'Association nationale des retraités fédéraux ont droit à des avantages chez IRIS, dont 150 \$ pour des lunettes de vue et des lunettes de soleil avec ordonnance.



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**



Inscrivez-vous en ligne sur iris.ca/avantages avec le **code d'accès FEDRETIREES** ou visitez n'importe quelle boutique IRIS avec votre carte de membre de Retraités fédéraux.

Pour plus d'informations sur IRIS, nos établissements ou vos avantages IRIS, visitez iris.ca ou contactez-nous à l'adresse avantages@iris.ca



Pas de solutions toutes faites

Sage a demandé à des experts en soins de santé par où ils commenceraient s'ils pouvaient guérir le système de santé canadien d'un coup de baguette magique. En un mot, il n'y a pas de solution magique.

PAR BARRY WARD

Dans la mythologie grecque antique, Esculape est un guérisseur mortel prolifique. Après sa mort, il ressuscite en tant que dieu de la médecine. On le représente généralement avec un bâton autour duquel s'enroule un serpent, qui est toujours un symbole de la médecine et des soins de santé aujourd'hui. Le lien entre les bâtons et la médecine apparaît également dans d'autres cultures anciennes, qui leur attribuaient souvent des propriétés thérapeutiques. Il n'y a donc qu'un pas entre les bâtons de guérison et les baguettes magiques, qui jouent depuis longtemps un rôle dans la culture populaire, de Homère à Harry Potter. En situation extrêmement délicate, rien de mieux qu'un coup de baguette magique.

De nos jours, on pourrait vraiment utiliser une baguette magique pour le système de santé canadien.

Les gens qui n'ont pas de médecin de famille. Les longues listes d'attente pour les interventions chirurgicales. Les fermetures de salles d'urgence. Les services de santé mentale inadéquats. Un personnel médical surmené et épuisé. S'il n'est pas moribond, le système de

santé canadien est assurément malade. Même le premier ministre Justin Trudeau l'a qualifié de « système défaillant » au début de l'année.

Diverses solutions

Comme on peut s'y attendre de cette présidente de l'Association médicale canadienne et médecin de famille de Coquitlam et New Westminster en Colombie-Britannique, Kathleen Ross s'attaquerait à la pénurie de médecins.

« En tant que médecin de proximité, je vis tous les jours la crise que nous subissons dans le domaine des soins primaires », explique la D^{re} Ross. « Mon coup de baguette magique augmenterait le nombre de fournisseurs de soins primaires, en particulier les médecins de famille qui œuvrent en proximité. »

La D^{re} Ross sait que ce ne sera pas facile, car il faudra former davantage de médecins de famille à ce qu'elle appelle les quatre C des soins primaires : le (premier) contact, la complétude, la continuité et la collaboration. Il faudra recruter davantage de médecins formés à l'étranger et rationaliser le processus d'accréditation pour ceux qui sont déjà

ici, tout en empêchant les médecins de famille qui exercent actuellement de quitter le domaine en « examinant la charge administrative, pour tenter de nous assurer de consacrer plus de temps aux patients ».

C'est également l'approche privilégiée par Jane Philpott, qui a travaillé près de 20 ans comme médecin de famille dans la région de Markham-Stouffville, près



Jane Philpott, médecin de famille et doyenne des sciences de la santé à l'Université Queen's, affirme que chaque Canadien doit avoir accès aux soins primaires. Photo : Darren Brown

de Toronto, avant d'occuper le poste de ministre fédérale de la Santé de 2015 à 2017. Aujourd'hui, elle est doyenne de la Faculté des sciences de la santé de l'Université Queen's à Kingston.

« Je me servais de ma baguette magique pour que chaque personne vivant au Canada ait accès à une équipe de soins primaires qui lui permettrait de passer la porte d'entrée du système de santé et d'accéder aux soins », déclare M^{me} Philpott. « Ça, ça aurait un effet d'entraînement sur tout le système. »

Elle reconnaît que nous en sommes « assez loin ».

« Les données les plus récentes indiquent qu'environ 80 % des Canadiens ont au moins un lien technique avec un médecin de famille ou une infirmière de soins primaires », précise M^{me} Philpott. « Et même dans ce groupe, probablement 30 % sont attachées à un médecin, mais ils ne peuvent pas le consulter. Ainsi, seule la moitié des Canadiens peut régulièrement compter sur un endroit où se faire soigner. »

Selon elle, les soins de santé ne devraient pas être différents de l'éducation en tant que droit fondamental.

« Imaginez l'indignation si nous disions : "Oui, 80 % de nos enfants peuvent fréquenter une école publique. Que les autres se débrouillent tout seuls" », déclare M^{me} Philpott. « Mais c'est en fait le discours que nous tenons sur les soins primaires. »

Danyaal Raza, membre du groupe de réflexion du Broadbent Institute et médecin de famille à Unity Health Toronto, utilise la même analogie.

« Il y a des écoles où envoyer votre fils ou votre fille lorsque vous déménagez dans un nouveau quartier », explique le D^r Raza. « Nous pouvons mettre en place un système de soins primaires qui fonctionne de la même manière. »

Il reconnaît que le système de santé traverse une crise. « Ce n'est un secret pour personne : de plus en plus de personnes au pays ont de la difficulté à trouver un médecin de famille et ce problème risque de s'aggraver avant

de s'améliorer », ajoute le D^r Raza. « Il y a également des problèmes liés à la privatisation des soins primaires. Nous voyons de grandes entreprises cotées en bourse considérer la médecine familiale et les médecins de famille comme une source de revenus, mais il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. »

Le D^r Raza ne croit pas à l'argument selon lequel le financement public des soins de santé déraile au Canada.

« Chaque dollar dépensé pour la santé au Canada l'est à 70 % dans le secteur public, et c'est en fait moins que dans de nombreux pays comparables, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France ou la Suède », explique-t-il. « Ils dépensent tous 80 % ou plus et je pense que cela surprend beaucoup de Canadiens. »

Il souligne qu'il n'y a que deux domaines de soins de santé où le Canada offre actuellement un accès universel : les médecins et les hôpitaux.

« Mais nous avons d'énormes problèmes d'accès aux médicaments sur ordonnance, aux services de santé mentale, en particulier ceux des psychologues et les travailleurs sociaux, des soins à domicile et des soins de longue durée », déclare le D^r Raza.

Douglas Angus est professeur émérite à l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa, où il a passé une grande partie de sa carrière à étudier l'économie de la santé. La crise du système de santé canadien ne le surprend pas.

« Elle allait indéniablement se produire, compte tenu des données démographiques », explique M. Angus.

Le vieillissement de la population a mis à rude épreuve un système conçu pour une population plus jeune.

Le besoin de soins pour les malades chroniques, par exemple, a explosé.

Son coup de baguette magique?

« On l'a recommandé d'innombrables fois : renforcer le secteur des soins à domicile. »

M. Angus souhaite qu'on mette l'accent sur le maintien des gens à leur domicile ou sur leur retour à la maison le plus vite possible après une hospitalisation. Cela signifie qu'il faut un

Réponses de nos membres

Si vous aviez une baguette magique, comment remédieriez-vous à la situation de notre système de santé?

Tina Hasfjord : Financer un meilleur accès aux places dans l'enseignement médical (médecins et infirmières) et des programmes d'annulation de dette pour rester au Canada; augmenter le nombre de places en résidence pour les médecins immigrés; aiguiller les problèmes de santé à fort volume vers des cliniques médicales spécialisées (p. ex., les personnes en crise de toxicomanie); créer de meilleures mesures d'aide au revenu et à la responsabilité familiale pour les personnes déjà sur le marché du travail qui souhaitent se perfectionner et se former en soins infirmiers.

Yvette J. Petersen : Récompensez les infirmières en leur offrant un salaire et un ensemble d'avantages sociaux équitables, et la rétention sera nettement améliorée.

Denise Lapierre Hogan Duquette : Réduisez tous les quarts d'infirmières de 12 heures à 7,5 heures dans les maisons de retraite. Au lieu de deux équipes de 12 heures, passez à trois équipes de huit heures. Cela assure toujours 24 heures.

Rick Devlieger : Nous avons besoin de normes nationales qui peuvent être appliquées autrement que par la vaine menace de suspendre le financement fédéral.

mécanisme permettant de tout prévoir, des visites d'infirmières à la livraison de repas. L'une des premières étapes consisterait à rendre la profession des soins à domicile plus attrayante, du point de vue des salaires et des conditions de travail.

Selon M. Angus, cela reviendrait moins cher pour le système, tout en présentant l'avantage supplémentaire de maintenir les gens en meilleure santé.



Selon Danyaal Raza, le système de soins primaires du Canada devrait être tout aussi accessible que son système d'éducation. Photo : Université de Toronto

Mais il n'a pas bon espoir que le Canada connaîtra bientôt des changements, en partie à cause de notre système fédéral où chaque province a son propre système de santé.

« Nous n'avons pas de système de santé canadien. Nous avons 13 systèmes différents avec des différences importantes », précise M. Angus.

Il ne s'attend donc pas à des miracles par rapport à ces changements nécessaires.

« Il n'y a pas de solution rapide, c'est ce qui est triste », dit-il, déplorant l'absence de planification à long terme. « C'est tellement ancré dans le système politique que les politiciens ne voient pas plus loin que les prochaines élections. »

Louis P. Perrault, chirurgien cardiovasculaire à Montréal et président de l'Association des chirurgiens cardiovasculaires et thoraciques du Québec, n'hésite pas à parler de la nécessité d'augmenter le financement du système, après avoir vu certains collègues s'épuiser pendant la pandémie, tandis que d'autres partaient aux États-Unis et ailleurs.

Mais la solution ne consiste pas seulement à injecter de l'argent dans le système. S'il avait une baguette magique, il veillerait à ce que tous collaborent à l'amélioration du système

de soins de santé : les gouvernements, les administrateurs d'hôpitaux et les cliniciens.

« Je transformerais le système de santé en un système rapide, bien financé, bienveillant, centré sur le patient, humain et personnalisé qui [respecte la diversité et les individus] et offre un environnement attrayant, stimulant, gratifiant, décent, rémunéré et conscient de l'individu, pour tous les fournisseurs de soins de santé travaillent en équipe multidisciplinaire collaborative », déclare M. Perrault, ajoutant que l'accent serait mis sur la prévention et le traitement pour « tous les Canadiens et leurs familles, indépendamment de leur capacité à payer ou de leurs relations ».

Michael Gardam reconnaît que le système de santé a besoin d'être réparé.

De l'avis de ce directeur général de la régie Santé Î.-P.-É. et président de SoinSantéCAN, qui se présente comme la voix nationale des hôpitaux et des organisations de soins de santé, « le système était déjà défailant avant la pandémie, mais celle-ci l'a révélé de manière flagrante ».

Sa baguette magique imposerait une refonte complète au système de santé canadien.

« Je pense que nous avons connu plusieurs décennies d'expansions et de solutions de fortune, à l'aide de ruban adhésif pour qu'elles tiennent en place », estime M. Gardam. « Le système de santé dans lequel l'assurance-maladie a été mise en œuvre dans les années 60 n'a rien à voir avec notre système de santé actuel, mais nous avons, en quelque sorte, refusé de revenir en arrière et d'examiner ces idées initiales, parce que nous n'avons tout simplement pas le droit de le faire au Canada. Les soins de santé sont, en quelque sorte, considérés comme une chose absolument sacrée. »

Selon lui, il peut être utile d'essayer de nouvelles approches, même si elles ne fonctionnent pas. Il cite l'exemple du Québec, qui a expérimenté des cliniques chirurgicales privées.

« Ils ont découvert qu'elles coûtaient plus cher », souligne M. Gardam. « Ils les ont étudiées, et elles ne nous permettent pas d'économiser de l'argent. Ce n'est pas un échec. Nous avons appris quelque chose et nous pouvons continuer. »

Il arrive trop souvent, dit-il, que la politique fasse obstacle aux réformes nécessaires.

« Les politiciens s'inquiètent, la population locale s'inquiète. Ne m'enlevez pas mes [services] locaux, quels qu'ils soient. Nous devons nous demander si nous pouvons nous payer ces [services] locaux. »

L'une des solutions magiques consiste à cesser de demander des solutions magiques.

M. Gardam pense qu'il est temps de tenir une « conversation difficile » sur les services qui devraient être assurés et sur l'endroit où ils devraient être fournis. Même dans sa petite province de l'Île-du-Prince-Édouard, où la plupart des gens vivent à moins d'une heure de Charlottetown, on débat de la question



Pour Louis P. Perrault, il faut donner la priorité à la prévention et au traitement. Photo : Université de Montréal



Michael Gardam estime que le système de soins de santé a besoin d'une refonte complète.

Photo : York University

de savoir si les gens devraient pouvoir obtenir des services plus près de leur communauté.

Shawn Whatley est lui aussi convaincu qu'il faut repenser l'ensemble du système de santé canadien et s'attaquer à certaines vaches sacrées. En 2020, ce médecin de la région de Toronto et ancien président de l'Ontario Medical Association a publié un livre intitulé

When Politics Comes Before Patients : Why and How Canadian Medicare is Failing. Il attribue l'échec de l'assurance-maladie canadienne au fait que la politique passe avant les patients.

Comme ce titre l'évoque, le Dr Whatley estime que l'un des principaux problèmes du système est que les politiciens ne cessent de le modifier pour des raisons politiques. Ils ont perdu de vue la raison d'être de l'assurance-maladie en se concentrant sur la distribution « équitable » des soins, plutôt que sur la prestation des soins nécessaires.

Selon le Dr Whatley, pour remédier au système, la première étape consiste à demander aux Canadiens ce qu'ils veulent.

« La plupart des gens à qui je parle — et je parle surtout à des patients — diraient : "Nous avons besoin d'une assurance-maladie qui me permet de recevoir des soins sans avoir à les payer quand je suis malade" ».

Le Dr Whatley estime que des discussions difficiles sur le niveau de soins approprié s'imposent.

« Envisagent-ils de demander un troisième avis pour leur douleur antérieure du genou? La douleur antérieure du genou est le fléau de l'existence d'un chirurgien orthopédique. Nous ne pouvons rien faire pour cela, nous ne devrions pas demander d'IRM pour cela et, pourtant, les patients se présenteront continuellement pour en obtenir, tout en demandant ceci et cela. En consultation, vous vous dites que vous ne pouvez rien faire pour eux, mais comme les soins de santé sont gratuits, nous leur ferons passer des tests. »

Ce qui donne de l'optimisme au Dr Whatley, c'est le fait que les Canadiens — même les politiciens — reconnaissent maintenant que le système a besoin d'une restructuration majeure.

Les changements vont demander beaucoup de travail et de questionnement.

À son avis, « l'une des solutions magiques consiste à cesser de demander des solutions magiques ». ■

Barry Ward est écrivain et rédacteur en chef de Postmedia à Barrie, en Ontario.

Profitez de l'avantage offert par HearingLife

60 ANS + YEARS
retraitesfederaux.ca
federalretirees.ca

En tant que membre de Retraités fédéraux, vous êtes admissible aux offres ci-dessous. Veuillez présenter votre carte de membre lorsque vous vous rendez à votre clinique participante. Pour les offres au Québec, consultez le Groupe Forget.

Dépistages auditifs gratuits* – aucune référence médicale nécessaire.

Rabais de 150 \$ sur la trousse d'entretien pour appareils auditifs avec l'achat d'un appareil auditif et de 225 \$ avec l'achat de deux appareils auditifs ou 300 \$ sur une trousse d'entretien rechargeable.

10 % de rabais sur tous les accessoires et réparations.

Pour prendre rendez-vous, appelez au **1-877-879-6647** ou inscrivez-vous à **legroupeforget.com** Pour obtenir cette offre, mentionnez le code MAG-BFNT-NAFR

*Un dépistage est offert gratuitement aux adultes de 18 ans et plus. Les résultats vous seront transmis verbalement. Des frais supplémentaires s'appliquent pour obtenir un examen audiologique complet. L'offre expire le 31/12/2025. Détails disponibles en clinique. Certaines conditions s'appliquent.



Partenaires nationaux affiliés

Dorlotez vos oreilles

25 % DE RABAIS sur les piles 25 % DE RABAIS à l'achat de la carte Privilège Groupe Forget (lors du renouvellement)



« Un écart entre la reconnaissance et la détermination »

Alors que 72 % des Canadiens sont « préoccupés ou très préoccupés par le changement climatique » et que 60 % d'entre eux ont modifié leur comportement, seulement 40 % d'entre eux seraient prêts à le changer s'il y avait des coûts.

PAR PETER SIMPSON

Le changement climatique est à la fois invisible et terriblement évident.

Selon Erick Lachapelle, « C'est très abstrait. On ne peut pas vraiment voir le changement climatique à partir de ce qui le cause. Les gaz à effet de serre sont en grande partie invisibles. » Pour ce professeur de sciences politiques de l'Université de Montréal qui étudie les attitudes des Canadiens à l'égard du changement climatique depuis une dizaine d'années, « Les répercussions du fait de prendre votre voiture pour aller travailler et de son impact sur

le changement climatique sont très éloignées dans le temps et dans l'espace. En raison des importants décalages dans le temps, il est très difficile pour le Canadien moyen de comprendre et de reconstituer les relations de cause à effet dans le domaine du changement climatique. »

Pourtant, les conséquences du changement climatique n'ont peut-être jamais été aussi inévitables, comme en témoigne cette année marquée par des incendies, des inondations et des canicules sans précédent, ainsi que par des tempêtes « du siècle » de plus en

plus fréquentes. La série d'articles sur le changement climatique publiée dans *Sage* au cours des 18 derniers mois a montré comment les Canadiens de tout le pays sont touchés à l'heure actuelle, alors que des maisons sont réduites en cendres sur une côte et emportées par la mer sur l'autre, que le Nord dégèle et s'assèche, avec une myriade de conséquences pour ceux qui y vivent.

Assurément, les Canadiens sont résolus à changer les choses de toute urgence?

Pas nécessairement. Un fait laisse perplexe : s'il est clair que les opinions

La plupart des Canadiens sont convaincus que l'activité humaine cause le changement climatique, mais leur volonté d'apporter des changements efficaces n'est pas aussi déterminée.

des Canadiens sur le changement climatique évoluent en général, un écart entre la reconnaissance et la détermination subsiste.

Dans un sondage en ligne réalisé par Léger en septembre auprès de 1 500 personnes, 72 % des Canadiens se sont dits inquiets ou très inquiets du changement climatique. De plus, si environ 60 % d'entre eux ont déclaré avoir modifié leur comportement d'une manière ou d'une autre, seuls 40 % ont déclaré qu'ils modifieraient leur comportement si cela entraînait « un certain coût financier ».

Les sondages en ligne ne sont pas des plus scientifiques, mais les résultats confirment largement les conclusions de recherches à plus long terme : les Québécois sont généralement plus préoccupés par le changement climatique que les Albertains, par exemple, et les jeunes sont habituellement plus inquiets que les aînés.

Ces différences de conviction de l'urgence du changement climatique et de détermination à y remédier par un changement de comportement individuel varient ainsi d'une côte à l'autre, d'une ville à l'autre, d'un jeune à un aîné, de la gauche politique à la droite, et dans à peu près tous les autres segments démographiques que l'on peut mesurer.

Les écarts ne sont pas uniformes — un Calgarien, par exemple, peut avoir des opinions plus proches de celles d'un Montréalais que de celles d'un habitant d'une zone rurale de l'Alberta, et un homme âgé peut être d'accord avec un adolescent non binaire, en fonction de l'endroit où il vit ou, peut-être, du politicien qui obtient son vote. (M. Lachapelle précise qu'environ 10 % des Canadiens nient catégoriquement l'existence du changement climatique. « Cette conviction est restée relativement stable au fil du temps », affirme-t-il.)

Où que se trouvent les sceptiques, et quelle que soit la vigueur de leur scepticisme, ils sont étudiés par des chercheurs comme M. Lachapelle, qui

veulent dresser un tableau de leurs opinions, et par d'autres, qui veulent changer ces opinions.

M. Lachapelle mentionne que si le nombre de Canadiens qui reconnaissent que « les effets du changement climatique se font sentir ici et maintenant au Canada » a constamment augmenté au cours des dernières années, « la proportion de la population qui estime être personnellement très exposée aux effets du changement climatique est restée stable au fil du temps ».

Il qualifie cela de « distance psychologique du changement climatique » ou de « biais optimiste » (le même raisonnement dont les fumeurs se servent pour croire que « d'autres personnes sont plus susceptibles d'être affectées [qu'eux] »).

Ce préjugé existe alors même que les bulletins de nouvelles quotidiens sont remplis d'images de Canadiens tués, blessés, sans-abri ou victimes d'événements météorologiques de plus en plus catastrophiques.

On ne peut nier que les dommages causés par les catastrophes naturelles au Canada augmentent. Alors que les chiffres pour 2023 ne sont pas encore connus (mais ils seront probablement élevés), le Bureau d'assurance du Canada a indiqué que les réclamations pour dommages assurés en 2022 ont atteint 3,1 milliards de dollars, ce qui en fait la troisième année la plus coûteuse de notre histoire pour ce type de réclamation. Fait brutal, neuf des dix années les plus riches en sinistres assurés au Canada se sont produites au cours des douze dernières années. Seule 1998, année de l'énorme tempête de verglas qui a frappé l'Ontario et le Québec, figure également sur la liste.

L'année 2022 « a vu des catastrophes dans presque toutes les régions du pays », selon le bureau. « Le Canada est un endroit de plus en plus risqué où vivre, travailler et s'assurer. Les gouvernements ont accordé beaucoup trop peu d'attention à l'adaptation dans le discours sur la politique climatique. »

Même les actuaire impartiaux tirent la sonnette d'alarme en faveur d'un changement de comportement.

L'incitation à l'action individuelle et locale va de pair avec l'inefficacité des initiatives mondiales qui ont fait l'objet d'une grande publicité. Depuis que les signataires de la convention des Nations unies sur le climat ont commencé à organiser des conférences de parties (COP) en 1995, la quantité moyenne de CO₂ dans l'atmosphère est passée de 365 à 420 parties par million. Un autre graphique montre un déclin de la biodiversité mondiale au cours de la même période.

Neil Dawe, qui est membre de Retraités fédéraux, estime que les Canadiens doivent se demander non pas ce qu'il en coûte de changer de comportement, mais ce qu'il en coûte de ne pas changer.

Biologiste et ancien gestionnaire d'habitat et technicien principal de la faune au Service canadien de la faune d'Environnement Canada,



Cette photo de Neil Dawe, membre de Retraités fédéraux, a été prise alors qu'il travaillait pour le Service canadien de la faune d'Environnement Canada et qu'il avait trouvé un nid de guifette noire avec quelques œufs. Photo : John Cooper

M. Dawe est aujourd'hui président bénévole du Qualicum Institute, une organisation à but non lucratif axée sur le développement durable, dont l'objectif est d'« amener une masse critique de personnes à reconnaître les principaux facteurs du changement climatique et à exiger des changements ».

Lorsque M. Dawe parle de « changement », il ne s'agit pas seulement de réduire le nombre de vols aériens ou d'acheter une voiture électrique. Comme des milliers d'autres scientifiques dans le monde, il parle de changements fondamentaux à l'échelle mondiale, notamment d'un passage massif à des régimes alimentaires à base de plantes, et de l'abandon d'une économie fondée sur la consommation et d'une croissance démographique sans fin.

Il rappelle que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a mis en garde contre le fait que « la croissance économique et démographique reste le principal facteur d'augmentation des émissions

de CO₂ attribuables à la combustion de combustibles fossiles. Entre 2000 et 2010, ces deux facteurs ont dépassé les réductions d'émissions dues à l'amélioration de l'intensité énergétique du produit intérieur brut. »

M. Dawe déclare : « J'ai toujours du mal à saisir pourquoi la plupart des gens n'ont pas encore "compris" les facteurs du changement climatique et que, par conséquent, rien n'est fait pour y remédier. [Ces] facteurs limitatifs... si on n'y remédie pas, ils réduisent à néant, essentiellement, tout ce que nous faisons pour résoudre le problème. Tous les autres efforts seront voués à l'échec. »

Ce n'est peut-être pas ce que les Canadiens veulent entendre au sujet du changement climatique, même si, chaque année, il leur est plus facile de constater les effets de ce changement.

Erick Lachapelle souhaite que les Canadiens sortent de leur « silence sur le changement climatique » et commencent à en parler à la maison et au sein de leurs groupes sociaux. Selon

lui, les jeunes étudiants avec lesquels il travaille à l'université sont plus enclins à parler de la nécessité de modifier leurs comportements personnels pour lutter contre le changement climatique.

« Vous savez, les normes dictent 99 % du comportement humain », déclare-t-il. « Il est difficile de parler du changement climatique, [car] nous ne voulons pas nécessairement faire honte aux gens de notre entourage ou les culpabiliser. Nous ne voulons pas parler d'un phénomène déprimant, car il ne s'agit pas vraiment d'une bonne nouvelle ou d'un sujet heureux. Cela peut nous amener à renoncer à entamer cette conversation dans un contexte social. »

« Ces normes peuvent fonctionner dans les deux sens, et on se demande ce qu'il convient de faire. Lorsque quelques personnes auront lancé le mouvement, de plus en plus de gens pourraient s'impliquer. » ■

Peter Simpson un rédacteur et un réviseur originaire de l'Île-du-Prince-Édouard qui vit désormais à Ottawa.



- Services financiers pour les fonctionnaires et leurs familles
- Conseils financiers individualisés et impartiaux
- Options de placement à faible coût
- Portefeuilles personnalisés
- Prévisions sur les liquidités à la retraite gratuites
- Revue de portefeuille gratuite et sans obligation



Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.

Maximisez ce que vous gardez ! Explorez les placements fiscalement avantageux avec Tradex

Contactez-nous dès aujourd'hui
pour parler à un conseiller au sujet des
considérations fiscales pour la
la fin de l'année

Gestion Tradex Inc.
www.tradex.ca | 1604-340, rue Albert,
Ottawa, ON K1N 7Y6
info@tradex.ca | 1-800-567-3863

Voyager à l'ère de la technologie

De nos jours, voyager se traduit par un recours grandissant non seulement à un téléphone intelligent, mais aussi un téléphone intelligent avec des données. Pour obtenir les meilleurs conseils, Sage a consulté ses membres et des experts. **PAR MARG BRUINEMAN**



Jaro Franta met la dernière main aux préparatifs de son escapade hivernale annuelle. Cette année, il séjournera en Guadeloupe pendant quatre mois, explorant l'archipel à vélo. En plus de son vélo, il apporte son ordinateur portable doté d'un écran de 17 pouces et, en renfort, son téléphone cellulaire, qui lui est toutefois nécessaire pour la vérification en deux étapes lorsqu'il accède à des sites Web sécurisés.

Les appareils électroniques sont devenus plus que pratiques dans les voyages, en particulier dans le monde post-COVID. Pour certains, ils sont indispensables.

Quand on demande à cet ancien employé de 65 ans de ce qui s'appelait à l'époque la Commission d'énergie

atomique du Canada s'il est prêt à voyager sans son ordinateur portable et son téléphone cellulaire, il répond : « Je suppose que tout est possible, mais je ne le ferais certainement pas. »

Les guides, les cartes et même les billets d'avion ne sont plus aussi courants qu'avant. Ils sont remplacés par un nombre infini de substituts intangibles, tous accessibles au moyen d'un téléphone cellulaire. Les voyages sont entrés dans l'ère numérique.

M. Franta, qui a adhéré à l'Association en 2018, utilise souvent son ordinateur et navigue avec aisance dans le monde virtuel, pour l'aider à voyager dans le monde réel.

Mais ce n'est pas le cas de tout un chacun. Un message publié en septembre sur la page Facebook

de l'Association nationale des retraités fédéraux à ce sujet a suscité diverses réactions, allant de la frustration accompagnée d'un émoji « j'abandonne » à diverses suggestions sur la manière de mettre à profit les plus récentes technologies pour voyager.

L'adaptation s'impose, écrit l'un des répondants. Vous réservez le service de covoiturage Uber par téléphone, les trains aussi, souligne-t-il. Sur place, les appareils sont pratiques pour déterminer les meilleurs endroits pour convertir des devises, savoir où on se trouve ou où on se rend grâce au GPS (système de positionnement global) du téléphone ou pour prendre des photos et les publier sur les médias sociaux. Vous pourriez même passer un coup de fil!

Utilisez un ancien téléphone portable et équipez-le d'une nouvelle carte SIM (de l'anglais *subscriber identity module* ou « module d'identité d'abonné ») sur place dans le pays où vous vous rendez. Elle vous procurera un forfait qui coûtera probablement beaucoup moins cher que les frais d'itinérance facturés par votre fournisseur de services canadien, suggère un auteur.

D'autres se sont prononcés en faveur de l'approche traditionnelle, le papier. « Nous pouvons les sortir plus rapidement que la plupart des gens ne mettent à fouiller sur leur téléphone », fait valoir un commentateur. C'est plus pratique que de faire défiler, parfois sans succès, l'écran d'un téléphone à la recherche des documents nécessaires, ajoute un autre.

Sam Hunt, directrice des produits numériques pour le voyageur Collette,

Certains membres de Retraités fédéraux préfèrent les documents imprimés pour leurs voyages, mais beaucoup n'envisageraient pas de voyager sans l'aide de leurs téléphones, tablettes et ordinateurs portables, que ce soit pour la lecture, les documents électroniques ou les services du système de positionnement global (GPS).



Roxanne Primorac, ici avec son partenaire Don Musgrove lors d'une randonnée du canyon Antelope à Page, en Arizona, a décidé d'opter pour un forfait téléphonique lui permettant d'accéder à des données illimitées pour 85 \$ par mois.

a constaté une adoption rapide de la technologie pendant et après la pandémie de COVID-19.

« Les codes QR sont devenus très populaires dans les restaurants », ce qui permet aux gens d'accéder aux menus en ligne à partir de leur téléphone sans toucher un document physique qui a probablement déjà été manipulé par plusieurs autres personnes, souligne-t-elle. « Même s'ils ont toujours un billet (à l'aéroport), beaucoup de gens ont décidé d'utiliser leur téléphone cellulaire pour numériser le billet au lieu d'avoir un document imprimé. Alors que les deux possibilités existent toujours, beaucoup de gens abandonnent le billet imprimé au profit de l'élément technologique. »

Il n'est pas étonnant que les téléphones cellulaires soient devenus

si courants chez les voyageurs, ajoutée-t-elle, vu ce qu'ils permettent de faire. Leurs GPS fournissent des itinéraires et des cartes. Et, en cas d'urgence, il est facile d'appeler à l'aide. Il existe même des applications de traduction à commande vocale.

« On assiste donc à une accélération du passage à la technologie », dit-elle.

Pourtant, M^{me} Hunt estime qu'il est encore possible de voyager sans technologie pour ceux qui préfèrent s'en tenir au papier.

Elizabeth Chorney-Booth, rédactrice indépendante de Calgary spécialisée dans l'alimentation et les voyages, partage cet avis.

« Je pense qu'il est encore possible de voyager de la même manière en suivant ses propres notes manuscrites avec des billets et des documents imprimés », précise-t-elle. « Normalement, si vous le demandez... la plupart des endroits sont capables de s'adapter au besoin. »

Même si elle n'hésite pas à utiliser son téléphone cellulaire en voyage, M^{me} Chorney-Booth imprime toujours sa carte d'embarquement et sa confirmation d'hôtel, au cas où la batterie de son téléphone tomberait en panne à un moment inopportun. Mais elle reconnaît qu'il arrive qu'un téléphone soit indispensable. Certains musées et attractions, par exemple, n'ont plus de guichet et demandent aux visiteurs d'acheter leurs billets en ligne.

La dépendance de la société à l'égard de la technologie numérique a été clairement illustrée en juin 2022, lorsque le fournisseur national de services cellulaires, Rogers, a connu une perturbation massive qui a entraîné l'interruption des services de mobilité et d'Internet dans la majeure partie du Canada. Certains services d'urgence n'ont pas pu recevoir d'appels et de nombreuses entreprises ont été incapables de traiter les paiements par carte de débit. Certains aspects de la société s'en sont trouvés absolument paralysés.

Pourtant, au Canada, ces fournisseurs pratiquent des tarifs parmi les plus élevés au monde, y compris pour les frais d'itinérance. En planifiant, on peut donc économiser beaucoup d'argent, explique Reed Sutton, cofondateur, avec Josh Bandura, du blogue de voyage Frugal Flyer, à Edmonton.

« Pensez à des moyens de réduire votre utilisation des données, par exemple en téléchargeant des documents pour une utilisation hors ligne à partir de vos applications les plus courantes », comme Google Maps, suggère-t-il. Skype, What's App et Facebook Messenger sont des applications pratiques qui peuvent être utilisées gratuitement là où le Wi-Fi est disponible.

Mais pour ceux qui pensent utiliser activement leur téléphone pour

Limitations visant les voyageurs canadiens

Les Canadiens qui se rendent en Égypte et en Inde devraient être au courant des changements récents apportés aux règles. Depuis le 1^{er} octobre 2023, les titulaires d'un passeport canadien ne peuvent plus obtenir de visa en ligne avant de s'y rendre ou à leur arrivée. Les visas doivent être obtenus auprès d'une ambassade ou d'un consulat égyptien à l'étranger. Un avis du gouvernement canadien indique que les personnes

se rendant en Égypte avec un visa électronique à partir du 1^{er} octobre 2023 se verront refuser l'embarquement à destination de l'Égypte ou l'entrée dans ce pays. On conseille aux Canadiens qui prévoient de se rendre en Égypte de communiquer avec l'ambassade ou le consulat égyptien le plus proche avant de quitter le Canada. Pour en savoir plus, visitez <https://voyage.gc.ca/destinations/egypte#entreesortie/>.

Entre-temps, l'Inde a suspendu l'octroi de visas aux Canadiens en septembre.

Le processus a toujours été difficile, mais il est devenu temporairement indisponible en raison d'un désaccord entre les deux pays après que le premier ministre Justin Trudeau a déclaré que l'Inde pourrait avoir été impliquée dans l'assassinat de Hardeep Singh Nijjar, un militant pro-Khalistan. En octobre, l'Inde a toutefois rétabli les services de visa pour les Canadiens d'origine indienne, mais pas pour les touristes. Le ministère des Affaires étrangères déclare qu'il « examinera la situation régulièrement ».

accéder à Internet lorsqu'ils sont en déplacement, une solution populaire consiste à se procurer une carte SIM locale dans le pays de destination. Bien que généralement moins chère, cette solution peut s'avérer inutilement compliquée, ajoute M. Sutton, qui suggère aux voyageurs d'opter pour une eSIM, qui est une carte SIM numérique qui fournit une quantité déterminée de données cellulaires bon marché pour une période prédéterminée.

Google Fi est un fournisseur de services établi aux États-Unis qui permet d'obtenir une couverture internationale simple d'emploi, à un prix abordable et qui offre un accès transparent aux données, aux messages textes et aux appels dans de nombreux pays. Toutefois, les eSIM ne fonctionnent qu'avec les téléphones de dernière génération

Après avoir exploré toutes les options possibles, Roxanne Primorac a finalement opté pour la simplicité. « Lorsque nous étions en Californie, nous avons reçu un message nous demandant de tout changer dans le forfait [que nous avons choisi], cela a été un véritable cauchemar », se souvient cette membre de Retraités fédéraux, qui réside à London en Ontario.

Après avoir « magasiné » et décidé de choisir un service sur lequel elle pourrait compter sans avoir à en surveiller continuellement l'utilisation, elle a éliminé les options de paiement en fonction de l'usage. Elle a retenu un service canadien qui lui donne une utilisation illimitée de son téléphone et 100 gigaoctets de données par mois. Bien que ce chiffre dépasse de loin ses besoins en données pour une année entière, elle a constaté que le coût de 85 \$ par mois en valait bien la peine, pour la tranquillité d'esprit qu'il lui procurait.

« Nous l'utilisons tout le temps... alors quand nous allons aux États-Unis, il n'est pas nécessaire de faire quelque chose de spécial », explique-t-elle. « Il nous suffit d'utiliser le téléphone, comme nous le faisons chez nous. »

M. Sutton suggère à ceux qui apportent un téléphone cellulaire de faire des copies numériques des pièces d'identité importantes comme le passeport, ainsi que des itinéraires, des billets et des documents d'assurance, en cas de perte des originaux. On peut simplement prendre des photos de chaque document. Les applications mobiles comme Google Wallet et Apple Pay permettent aussi de conserver les cartes de crédit.

Quant à ceux qui préfèrent que tous les aspects de leur voyage restent réels, M^{me} Hunt souligne qu'il y a de l'espoir. Le mouvement en faveur de la déconnexion, du débranchement et de la distanciation d'avec la technologie a pris de l'ampleur. Et, si le but du voyage est de se détendre, par exemple faire de la plage sans aller dans une ville différente tous les jours, ne pas s'encombrer d'un téléphone cellulaire pourrait rendre les expériences plus précieuses, ajoute M. Sutton.

Pour les adeptes de la lecture

Pour les lecteurs qui acceptent de lire sur une tablette ou une liseuse numérique, notre monde de plus en plus numérisé s'est traduit par des avantages. Auparavant, il fallait décider des livres à emporter et à laisser, mais les liseuses numériques permettent d'acheter et de télécharger d'innombrables livres qu'on peut lire quand on le souhaite.

Pour ceux qui ont une excellente vue, les téléphones intelligents et, en particulier, les tablettes, permettent également aux lecteurs de lire les livres de leur bibliothèque locale à l'aide d'une application affiliée comme Libby. Les livres sont prêtés aux détenteurs de cartes de bibliothèque pour une période de 21 jours, après quoi ils doivent les rendre, à moins que personne n'attende cet exemplaire, auquel cas ils peuvent le renouveler pour une nouvelle période de 21 jours. ■

Journaliste et communicatrice primée,
Marg Bruineman vit à Barrie, en Ontario.



Étude sur les voyages et l'accessibilité

Linda Garcia et Michael Mulvey, tous deux professeurs à l'Université d'Ottawa, estiment que les progrès technologiques pourraient aider les aînés ayant des limitations fonctionnelles à voyager plus facilement en avion. À leur avis, la clé consiste à améliorer la communication entre les utilisateurs et les fournisseurs de services.

Ils ont constitué une équipe intersectorielle chargée de comprendre l'accessibilité « selon l'optique du vieillissement et du handicap ». Les membres comprennent des chercheurs, des aéroports, des compagnies aériennes, des organismes de sécurité et de réglementation, des aînés et des groupes de défense d'intérêts.

« Les solutions technologiques peuvent s'avérer utiles pour améliorer la sensibilisation, la divulgation, la conception, les processus et la formation à mesure qu'on acquiert des connaissances sur l'impact des capacités sensorielles, mobiles et cognitives sur les voyages aériens », explique M^{me} Garcia.

L'équipe de recherche souhaite inclure des retraités dans son étude et encourage toute personne intéressée à envoyer un courriel à mulvey@uottawa.ca.

Linda Garcia, professeure à l'Université d'Ottawa, mène une étude sur l'accessibilité des voyages pour les aînés ayant des limitations fonctionnelles.

Être membre a ses récompenses

En l'honneur du 60^e anniversaire à titre d'organisation, Retraités fédéraux a organisé le concours « Gagnez une escapade dans le monde » qui a décerné trois grands prix. Voici les lauréats. **PAR JENNIFER CAMPBELL**



Luc Vienneau se souvient d'avoir vu dans le magazine *Sage* un bulletin de participation à un concours de voyage. Aujourd'hui, il réfléchit à ce qu'il fera avec le grand prix, un circuit intitulé « Tout le sud du Pacifique ».

Le concours « Gagnez une escapade dans le monde » a été lancé par Retraités fédéraux pour remercier ses membres de leur fidélité au cours des 60 années d'existence de l'organisation. D'une valeur totale de 76 000 \$, les prix à gagner étaient offerts par Collette, Johnson Assurance et Retraités fédéraux.

« Nous savons que nos membres aiment voyager », lance Anthony Pizzino, directeur général de l'organisation. « C'était donc une belle façon de les remercier d'être membres de notre organisation, tout en célébrant nos 60 ans de défense des intérêts des retraités fédéraux et de tous les Canadiens âgés. »

Le prix de M. Vienneau le fera voyager, avec une autre personne, pendant de 27 jours en Australie et en

Nouvelle-Zélande. Le voyage comprend le transport aérien et un circuit guidé pour deux personnes, d'une valeur de 14 100 \$ par personne, offerts par Collette et Retraités fédéraux, ainsi que 10 000 \$ d'argent de poche, offert par Johnson Assurance.

M. Vienneau, qui a adhéré à Retraités fédéraux en décembre 2022 et vit à Ottawa (Ontario), a travaillé pendant de nombreuses années pour l'Agence du revenu du Canada (ARC), principalement comme gestionnaire au sein du Service des technologies de l'information (TI). Il a passé les quatre dernières années à gérer le programme de recrutement externe de l'ARC pour les TI.

Destination : Égypte et Jordanie

Nigel Bruce travaille toujours comme directeur général par intérim de la planification stratégique, des résultats et des activités de l'Unité d'informations au Cabinet à Anciens Combattants Canada

à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), mais il a adhéré à Retraités fédéraux l'année dernière, principalement pour profiter des avantages offerts aux membres. Cet automne, il aura peut-être bien reçu le plus important avantage lié à son adhésion, en remportant le deuxième prix du concours.

« MEDOC a été l'une des raisons pour lesquelles je suis devenu membre », explique M. Bruce. « Quelques personnes nous l'avaient recommandé pour l'assurance voyage. Les avantages sont tellement appréciables. »

Son aventure de 13 jours l'emmènera, en compagnie d'une autre personne, à la découverte des splendeurs de l'Égypte et de la Jordanie. Le prix comprend le circuit guidé et les billets d'avion, d'une valeur de 7 249 \$ par personne, offerts par Collette, ainsi que 5 000 \$ d'argent de poche, offerts par Johnson Assurance.

M. Bruce pense faire le voyage à l'automne prochain. Il pourrait y aller avec sa femme, mais elle est réticente à cause de la guerre entre Israël et le Hamas.

Pour lui, devenir membre était « évident » avant de remporter le concours, mais ce prix a renforcé sa détermination.

« J'ai parlé à d'autres personnes qui travaillent encore dans l'administration et je les ai encouragées à adhérer. J'en connais au moins une demi-douzaine qui l'ont déjà fait », dit-il.

L'Islande et ses merveilles d'un autre monde

Depuis qu'elle a appris avoir gagné le troisième prix du concours, Katherine Ennis a « beaucoup de meilleurs amis ».



Le gagnant Nigel Bruce, au centre, en compagnie de Shawn McCord, de Johnson Assurance, et de Brenda Powell, présidente de la Section de Charlottetown. Photo: Stacey Morris

Membre de Retraités fédéraux depuis 1996, cette résidente de Kelowna Ouest a travaillé pour la Commission canadienne du blé pendant six ans et demi avant la naissance de ses enfants. Décédé en 2020, son mari comptait 32 ans de service à la Commission canadienne du blé.

Sa fille Kyleen Ennis ira en Islande avec elle. « Elle sera ma compagne de voyage pour ce circuit. Et elle est également membre de Retraités fédéraux », précise M^{me} Ennis.

Billets d’avion compris, la valeur du voyage est estimée à 6 649 \$ par personne et Johnson Assurance offre 5 000 \$ en argent de poche.

Pour ce qui est de son prix, elle se dit être encore « dans une sorte de stupeur ».

Le concours a connu un succès retentissant, car 19 343 membres y ont participé. Il a aussi reçu 1 219 références pour de nouvelles adhésions. Cela valait aux membres référants un bulletin de participation de plus au concours.



De gauche à droite : Katherine Ennis, gagnante du concours, Guy Bird, président de la Section de Kelowna, et Gina Goranson, directrice du développement commercial de Collette pour la Colombie-Britannique. Photo : Elvia Picco

Les partenaires Collette et Johnson ont tous deux été impressionnés par l’ampleur de l’engagement des membres et par le succès du concours organisé à l’occasion du 60^e anniversaire de Retraités fédéraux. ■

Jennifer Campbell est la rédactrice en chef de Sage. Grande voyageuse, elle envie les trois lauréats du concours.

LA PÉRIODE DES FÊTES PEUT ÊTRE DIFFÉRENTE POUR CHACUN D'ENTRE NOUS.

Pour certains vétérans et certaines familles, la période des Fêtes est parfois accablante et difficile à vivre. En cette période de festivités, n’oubliez pas qu’il est normal de prendre du recul par rapport aux traditions qui ne vous conviennent pas et de créer des célébrations qui sont agréables pour vous et vos proches.

Découvrez des ressources pour gérer le stress de la période des Fêtes: atlasveterans.ca/fetes-2023

A INSTITUT ATLAS POUR LES VÉTÉRANS ET LEUR FAMILLE
atlasveterans.ca/fr



Un été de défense des intérêts

Les bénévoles ont travaillé d'arrache-pied pour sensibiliser les députés aux causes les plus importantes pour Retraités fédéraux et les Canadiens âgés. **PAR AMY BALDRY**

Motivés par la formation donnée lors de l'assemblée annuelle des membres (AAM) en juin, les bénévoles de Retraités fédéraux se consacrent à la défense des intérêts.

Table ronde de députés en Nouvelle-Écosse

Les sections de Colchester-East Hants et de Cumberland de Retraités fédéraux, ainsi que l'Association des vétérans de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), ont organisé une table ronde avec Stephen Ellis, ministre du Cabinet fantôme responsable de la Santé, et Anna Roberts, ministre du Cabinet fantôme responsable des Aînés.

Alors qu'il se rendait à l'AAM de Retraités fédéraux, Mike Devine, président de la Section de Colchester-East Hants, a rencontré M. Ellis, qui l'a invité à visiter la Colline du Parlement. Après avoir suivi une formation sur la défense des intérêts à l'AAM, M. Devine a eu l'idée de transformer la visite en démarche de défense des intérêts. Et c'est ainsi que les sections de Retraités fédéraux ont été invitées à recevoir

M. Ellis et M^{me} Roberts lors d'une table ronde exclusive dans leur province d'origine, la Nouvelle-Écosse.

Plusieurs bénévoles et membres de l'Association des sections de Colchester-East Hants et de Cumberland, ainsi que Michelle Langille, l'agente des programmes de la défense des intérêts (APDI) pour la Nouvelle-Écosse, ont assisté à la table ronde.

Au cours de cette rencontre, la discussion a porté sur les priorités de l'Association en matière de défense des intérêts, à savoir la sécurité du revenu de la retraite, une stratégie nationale pour les personnes âgées, le bien-être des vétérans et l'assurance-médicaments. Les participants ont également discuté des soins palliatifs et de l'impact de l'inflation sur les personnes âgées.

« J'apprécie le travail que les bénévoles de la Section de Colchester-East Hants réalisent depuis plusieurs années pour s'assurer que les citoyens restent en contact avec leur député. Ces rencontres, à Ottawa et au niveau local, montrent clairement l'importance de nouer des relations avec les représentants élus », déclare M^{me} Langille.

Première rencontre avec un député pour Vancouver

L'équipe de défense des intérêts de la Section de Vancouver a rencontré le député de Steveston-Richmond-Est, Parm Bains, pour discuter de la mise en œuvre de normes nationales sur les soins de longue durée et les soins à domicile.

Le secrétaire de la section Ian Sanderson, la membre du CA de la section Beverly Segal, la membre du CA de la section et organisatrice de la rencontre Deborah Turner, ainsi que la membre de la section Cindy Rozen, ont assisté à cette première réunion en personne pour la plupart des membres de l'équipe de défense des intérêts de cette section.

« La discussion a été productive et s'est déroulée librement entre tous les participants. Le député Bains et son équipe ont été très accueillants et ont fait preuve de collaboration. L'équipe de la défense des intérêts de la section a vécu une expérience positive et entrevoit avec confiance de planifier sa prochaine rencontre avec un député », enchaîne M^{me} Turner.

Kitchener-Waterloo rencontre son député

Lynn Borthwick, et Andy Zajchowski, respectivement présidente et bénévole en défense des intérêts de la Section de Kitchener-Waterloo et district, ont rencontré Mike Morrice, député de Kitchener-Centre.

La discussion a abordé les nouvelles normes nationales sur les soins de longue durée qui ont été annoncées par le gouvernement fédéral, mais qui n'ont pas été mises en œuvre.

Retraités fédéraux demande que les normes nationales sur les soins de longue durée soient mises en œuvre et respectées, en rendant le financement conditionnel à la reddition

L'équipe de la défense des intérêts de la Section de Vancouver a rencontré le député de Steveston-Richmond Est, Parm Bains, auprès duquel elle a fait pression pour la mise en œuvre de normes de soins de longue durée financées, applicables et responsables. De gauche à droite : Ian Sanderson, Deb Turner, Parm Bains, Cindy Rozen et Beverly Segal.

des comptes. Pour que les normes soient valables et efficaces, il est essentiel que les gouvernements provinciaux et territoriaux soient tenus responsables de la manière dont ils traitent les résidents des établissements de soins de longue durée et que leur financement soit en jeu.

M. Morrice a indiqué qu'il a été heureux de rencontrer M. Zajchowski et M^{me} Borthwick, ainsi que d'obtenir des renseignements généraux qui l'ont aidé à comprendre pourquoi les normes sur les soins de longue durée sont si importantes pour la communauté de Retraités fédéraux.

Saskatoon rencontre des députés cibles

Christine Haynes et Shawna Murphy, respectivement présidente par intérim et agente de défense des intérêts de la Section de Saskatoon, ainsi que Richard Simpson, APDI de la Saskatchewan, ont rencontré séparément Kelly Block, députée de Sentier Carlton–Eagle Creek, Corey Tochor, député de Saskatoon–University, et Kevin Waugh, député de Saskatoon–Grasswood.

Ces députés figuraient sur la liste des objectifs de cette section. Ses bénévoles les avaient rencontrés pour la dernière fois en 2021. Il était donc temps de les voir à nouveau, pour s'assurer que les priorités de Retraités fédéraux sont au premier rang dans leur esprit.

Chaque rencontre a commencé par un bref exposé sur la composition des membres, la raison d'être et les buts de l'Association.

Les bénévoles ont aussi insisté sur le fait que Retraités fédéraux défend les intérêts de tous les Canadiens âgés, et pas seulement ceux des membres de l'Association.

M^{me} Murphy, quant à elle, a abordé le sujet des soins de longue durée, en évoquant les soins en établissement et le soutien à domicile comme étant des éléments d'un continuum de soins qui mérite l'attention.

Elle a cité des données montrant que

80 % des décès causés par la COVID-19 se sont produits dans des foyers de soins de longue durée. Elle a également évoqué l'expérience de sa propre famille avec un foyer de soins, qui s'est avérée des plus pénibles.

« Les problèmes liés aux soins en établissement sont complexes, surtout si on tient compte des projections démographiques qui montrent que le besoin de lits de soins de longue durée au Canada augmentera considérablement dans les années à venir », a déclaré M^{me} Haynes.

M^{me} Murphy a expliqué comment le fait de vieillir sur place et le soutien aux soins à domicile pouvaient réduire le fardeau que représente l'augmentation de la capacité des soins en établissement.

Elle a mentionné une étude de l'Université Queen's qui a calculé que les soins à domicile représentaient un tiers du coût des soins dans un établissement de soins de longue durée et une fraction encore plus petite du coût de l'hospitalisation.

M. Simpson a renforcé l'argument selon lequel des économies substantielles découleraient de l'adoption d'une approche plus holistique, en mentionnant qu'il était à la base de la récente collaboration de Retraités fédéraux avec l'organisme bénévole à but non lucratif du nom de Saskatchewan Seniors Mechanism, un organisme-cadre des organisations au service des personnes âgées dans cette province. Cette collaboration visait à appuyer l'initiative de soutien à domicile pour les personnes âgées de l'organisme.

« Par contre, il faut adopter un état d'esprit différent et élaborer des modèles créatifs à tous les niveaux du gouvernement », a ajouté M. Simpson.

Au cours de la rencontre avec M^{me} Block, cette dernière a proposé de transmettre certains des points soulevés par Retraités fédéraux à ses collègues Stephen Ellis et Anna Roberts, ministres du Cabinet fantôme de la Santé et des Aînés, respectivement.

Thunder Bay rencontre son député local

Lisa Lovis, présidente de la Section de Thunder Bay et région, Wanda Young, présidente sortante, et Judith Monteith-Farrell, agente de liaison en matière de défense des intérêts de la section, ont rencontré Marcus Powlowski, député de Thunder Bay–Rainy River.

« L'ordre du jour que nous avons établi consistait à donner une vue d'ensemble de notre organisation et de notre bassin de membres dans le nord-ouest de l'Ontario, et en particulier dans la circonscription », déclare M^{me} Monteith-Farrell, en précisant comment la section s'est préparée à la réunion.

« Nous avons ensuite remis le dépliant à distribuer et nous avons expliqué nos priorités en matière de défense des intérêts, en mettant l'accent sur la sécurité du revenu des aînés, la santé et les soins de longue durée, ainsi que la dignité dans tous les aspects de la vie. Nous avons aussi mentionné certaines lacunes dans la disponibilité et la qualité des soins aux aînés, en particulier dans cette circonscription », ajoute-t-elle.

« Nous avons demandé de participer aux futures visites du ministre des Aînés et aux discussions avec les intervenants, lorsqu'on aborde les enjeux relatifs aux aînés dans la circonscription. »

Pour la nouvelle équipe de défense des intérêts de la Section de Thunder Bay et région, il s'agit de la première rencontre qu'elle a organisée dans le cadre de Rayonnement 338.

Comment puis-je m'impliquer?

Vous souhaitez vous impliquer dans la défense des intérêts ou l'intégrer à un prochain événement? Pour vous aider à partir du bon pied, communiquez avec votre agent des programmes de défense des intérêts ou envoyez un courriel à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca! ■

Amy Baldry est la coordonnatrice de la défense des intérêts à Retraités fédéraux.

Vos questions sur le RSSFP

Depuis le passage du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) de la Sun Life à la Canada-Vie, le bureau national a été inondé d'appels téléphoniques et de courriels. Dans l'espoir de vous aider, voici des réponses aux questions les plus fréquentes. **PAR JESSICA SEARSON**

Au cours des cinq derniers mois, des membres ont contacté l'Association pour lui poser des questions. Beaucoup concernaient les changements apportés à la couverture du RSSFP sur les médicaments.

Si vous avez des questions sur les demandes de règlement ou besoin de renseignements sur votre régime, nous vous suggérons de communiquer avec la Canada-Vie au 1-855-415-4414 (sans frais). Dans l'intervalle, nous espérons que l'information ci-dessous vous aidera.

Pourquoi ce changement?

Le passage de la Sun Life à la Canada-Vie a été mis en œuvre par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2023.

Ce processus cyclique et concurrentiel est normal, et nécessaire. Les changements de régime négociés par les représentants du gouvernement, les syndicats de la fonction publique et l'Association, qui représente les pensionnés, ont été mis en œuvre en même temps. L'Association n'a pas participé au nouvel appel d'offres ni à la sélection du nouveau fournisseur.

Que fait l'Association pour résoudre ces problèmes?

Le contrat du RSSFP est un accord entre le gouvernement du Canada et la Canada-Vie. Les deux ont la responsabilité conjointe d'assurer une transition sans heurts, de surveiller le déroulement et de corriger les problèmes de rendement. Depuis le début de la transition, Retraités fédéraux préconise des solutions, dont l'amélioration de la capacité

des centres d'appel et le soutien aux membres qui ne sont pas en ligne. En tant que représentant des pensionnés, le président de l'Association, Roy Goodall, a demandé la tenue d'une réunion du Comité des partenaires en personne et a rencontré la présidente du Conseil du Trésor pour discuter de solutions.

L'Association collabore avec le Conseil du Trésor et l'Administration du RSSFP, pour répondre aux questions urgentes le plus rapidement possible.

Quels sont les changements liés aux médicaments?

Avant le 1^{er} juillet, le régime couvrait presque tous les médicaments autorisés par Santé Canada. Comme les modalités du régime au sujet des coûts habituels et raisonnables des médicaments étaient très limitées, il couvrait les majorations excessives ou les frais d'exécution d'ordonnance.

Au Canada, alors que les médicaments font l'objet de nombreux essais, il n'existe généralement que peu ou pas de réglementation sur le coût ou l'efficacité relative des médicaments sur ordonnance. Cette situation a entraîné une hausse substantielle des dépenses en médicaments et des avantages limités pour les participants.

Les méthodes permettant d'alléger ces pressions financières ont évolué depuis la dernière mise à jour du RSSFP, et certains changements ont été apportés au régime renouvelé. Même si les modifications apportées au régime ont été mises en œuvre en juillet, certaines clauses d'antériorité ont été mises en œuvre. Cette période d'antériorité se termine le 31 décembre 2023.

Voici la liste des principaux changements.

Passage obligatoire aux médicaments génériques

: La période d'antériorité visant le passage obligatoire aux médicaments génériques est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023. Pendant cette période, les médicaments de marque prescrits avant le 1^{er} juillet seront remboursés à 80 % de leur coût. À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les médicaments prescrits couverts par le RSSFP seront remboursés à 80 % du coût du médicament générique de remplacement le moins cher. Les participants au régime qui continuent de prendre des médicaments de marque pourraient remarquer ce changement au cours de la nouvelle année.

Si, pour des raisons médicales, vous ne pouvez pas prendre la version générique du médicament qui vous a été prescrit, vous devez remplir un formulaire de demande d'exception et l'envoyer à la Canada-Vie pour qu'elle l'approuve.

Ce formulaire est disponible sur le site Web du RSSFP de la Canada-Vie. Vous pouvez demander qu'on vous poste une copie en appelant le centre d'appels de la Canada-Vie.

Médicaments magistraux

: À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les médicaments magistraux devront comporter au moins un ingrédient actif avec un numéro d'identification du médicament (DIN) admissible au RSSFP pour être remboursés. Depuis le 1^{er} juillet 2023, une période d'antériorité a été mise en place, au cours de laquelle les ordonnances existantes de médicaments magistraux sont toujours remboursées si elles ne satisfont pas à cette exigence.

Les participants au régime devraient donc parler de ce changement imminent à leur médecin prescripteur dès que possible.

Plafonnement des frais d'exécution et limites de fréquence : Depuis le 1^{er} juillet 2023, les membres du RSSFP bénéficient d'une couverture pour les frais d'exécution d'ordonnance de jusqu'à 8 \$, qui sont remboursés à 80 %. Le plafonnement des frais d'exécution ne s'applique pas aux médicaments biologiques ou magistraux. En raison de la réglementation pharmaceutique, des exceptions peuvent être valables dans des provinces et des territoires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces exceptions, contactez la Canada-Vie. Le plafonnement des frais d'exécution est une pratique courante pour les régimes offerts par des employeurs. Comme les frais d'exécution varient d'une pharmacie à l'autre, les participants au régime devraient s'informer des frais facturés par leur pharmacie locale pour s'assurer qu'ils peuvent maximiser le montant couvert. De plus, le RSSFP comporte désormais une disposition qui limite la fréquence des frais d'exécution au cours d'une année civile.

Les participants au régime peuvent se faire rembourser jusqu'à cinq frais d'exécution d'ordonnance par an, seulement pour les médicaments d'entretien. Il existe des exceptions pour des raisons de sécurité, de stockage et de coût. Pour demander une exception,

il faut remplir le formulaire disponible sur le site Web du RSSFP de la Canada-Vie. En raison de la réglementation pharmaceutique, des exceptions peuvent être valables dans des provinces et des territoires.

Pour ne pas dépasser la limite annuelle visant ces frais d'ordonnance, les participants au régime peuvent demander à leur pharmacien de leur fournir des médicaments d'entretien pour une durée de 90 jours. Si vous avez des questions au sujet de votre couverture sur les frais d'exécution de vos médicaments sur ordonnance, contactez la Canada-Vie au 1-855-415-4414 (sans frais).

Autorisation préalable : L'autorisation préalable est une procédure selon laquelle certains médicaments sur ordonnance doivent être approuvés avant d'être remboursés en vertu du RSSFP. La liste des médicaments nécessitant une autorisation préalable est disponible sur le site Web du RSSFP de la Canada-Vie.

Les participants au régime qui suivent des traitements avant le 1^{er} juillet 2023 et qui font partie du programme d'autorisation préalable sont l'objet d'exceptions permanentes pour les médicaments en cours d'utilisation. Cette disposition ne s'applique pas aux membres du RSSFP qui prennent des médicaments biologiques lorsqu'un biosimilaire est disponible.

Si vous prenez un médicament biologique et qu'il existe un biosimilaire,

la Canada-Vie peut communiquer avec vous pour vous donner des détails sur la façon de passer à un médicament équivalent biosimilaire.

Les nouveaux traitements biologiques prescrits après le 1^{er} juillet 2023 seront remplacés par des traitements biosimilaires, lorsqu'ils seront disponibles. Si une exception est nécessaire pour des raisons médicales, votre médecin prescripteur peut soumettre un formulaire d'exception à la Canada-Vie pour approbation. Les médicaments biosimilaires sont approuvés par Santé Canada. Ils sont très similaires à un médicament biologique d'origine en termes de qualité, d'efficacité et de sécurité. Les participants au régime qui commencent un traitement utilisant des médicaments faisant partie du programme d'autorisation préalable doivent obtenir une approbation préalable. Votre médecin doit remplir un formulaire d'autorisation préalable, disponible sur le site Web du RSSFP de la Canada-Vie, ou contacter la Canada-Vie pour demander un formulaire par la poste.

Les dispositions et les prestations du RSSFP sont décrites en détail dans la directive du RSSFP et dans la première partie du livret du participant. Pour obtenir une copie imprimée, allez sur rssfp.ca ou contactez la Canada-Vie. ■

Jessica Searson est agente des soins de santé et de la défense des intérêts à Retraités fédéraux.

Avis à tous les membres de Retraités fédéraux

L'Association nationale des Retraités fédéraux a affecté 5,40 \$ de votre cotisation annuelle de 2023 à votre abonnement au magazine Sage. Cela équivaut à 1,35 \$ par numéro, frais de poste compris. En 2024, nous affecterons le même montant de 5,40 \$ de votre cotisation annuelle à votre abonnement au magazine Sage.

L'équipe de gestion de Sage



L'Alberta veut quitter le RPC

Sage vérifie l'exactitude des faits concernant la proposition du gouvernement provincial de se retirer du Régime de pensions du Canada en s'appropriant la moitié des actifs du régime à son départ.

PAR PATRICK IMBEAU

En septembre, le gouvernement de l'Alberta a présenté le rapport qu'il avait commandé sur la possibilité de quitter le Régime de pensions du Canada (RPC) pour créer un nouveau Régime de pensions de l'Alberta (RPA). Le RPC est l'un des régimes de retraite les plus importants au monde, avec des actifs durables pour plusieurs générations. Pierre angulaire de la retraite des Canadiens, il permet à 21 millions de participants d'obtenir une source de revenu de retraite transférable et sûre.

Les partisans du régime de l'Alberta ont fait plusieurs déclarations au cours des derniers mois. Nous vérifions l'exactitude de quelques-unes ci-dessous.

1. « La portion des actifs de l'OIRPC revenant à l'Alberta s'élève à 334 milliards de dollars. »

Les actifs actuels de l'Office d'investissement du RPC (OIRPC) s'élèvent à 575 milliards de dollars. Le rapport prétend que l'Alberta a droit à 53 % d'entre eux. Comment une seule province, qui représente 16 % du total des cotisations, peut-elle réclamer plus de la moitié des actifs du régime? En termes simples, elle ne le peut pas.

Le rapport a calculé cette somme en formulant une « interprétation alternative » des dispositions relatives au retrait dans la législation fédérale. Si la même interprétation était utilisée pour chaque province, le régime serait à court d'argent avant que l'Alberta et l'Ontario n'obtiennent les fonds.

2. « Les travailleurs de l'Alberta cotisent davantage au RPC que ce qui est dépensé pour les retraités de l'Alberta. »

Les Canadiens bénéficient de cotisations égales et de prestations

transférables dans tout le pays. L'Alberta compte actuellement moins de retraités et ses travailleurs ont des salaires plus élevés qu'ailleurs au Canada, mais les jeunes travailleurs d'aujourd'hui prendront leur retraite et bénéficieront des versements plus élevés du RPC que leurs revenus plus élevés leur ont permis d'obtenir. De plus, l'écart entre le nombre de travailleurs et de retraités en Alberta s'explique par la migration.

De nombreux travailleurs gagnent de l'argent en Alberta, puis prennent leur retraite dans leur province d'origine.

3. « Si le Québec peut le faire, pourquoi pas l'Alberta? »

Le Québec n'a pas quitté le RPC, il n'y a jamais adhéré.

Lors de la création du RPC en 1966, les provinces pouvaient choisir de créer leur propre régime ou d'adhérer au RPC. Le Québec a créé le Régime des rentes du Québec (RRQ). L'Alberta serait la première province à quitter le RPC.

4. « Un RPA coûterait moins cher et serait tout aussi sûr. »

Le rapport suggère que les Albertains verseraient des cotisations moins élevées à un RPA, mais les taux de cotisation du rapport sont basés sur la portion (53 %) que l'Alberta veut retirer des actifs de l'OIRPC. Si elle recevait un montant plus réaliste, les taux de cotisation pourraient en fait être plus élevés.

De fait, un régime provincial présente des risques associés aux investissements et à la démographie plus élevés qu'un régime national. Lorsque le Québec a opté pour son propre régime, sa population était plus jeune, de sorte que le RPC et le RRQ avaient le même taux de cotisation.

Toutefois, sa population a vieilli plus rapidement et, depuis 2011, le taux de

cotisation minimal du RRQ est supérieur de 0,9 % à celui du RPC.

Les fluctuations de la population et la démographie de l'Alberta sont liées à l'industrie pétrolière et gazière et à la migration des travailleurs de tout le Canada.

En cas de ralentissement de ce secteur, la province pourrait être amenée à augmenter les taux de cotisation.

5. « Quitter le RPC sera un processus facile. »

C'est faux. Même le rapport indique qu'il s'agirait d'une « entreprise extrêmement ambitieuse et complexe ».

L'Alberta aurait tout à fait le droit de quitter le RPC. En vertu de la loi sur le RPC, elle doit donner un préavis de trois ans et proposer un régime offrant des prestations comparables. Mais, toujours en vertu de la législation, c'est au gouvernement fédéral qu'il revient de déterminer ce qu'est une « prestation comparable » et le montant auquel la province aurait droit.

L'OIRPC n'est pas un grand compte en banque dans lequel des fonds sont déposés. Il s'agit d'un énorme portefeuille d'actifs divers, dont beaucoup sont investis à long terme, notamment dans des infrastructures comme les autoroutes et les services publics.

Il faudrait plusieurs années et potentiellement des milliards de dollars en frais de justice et en pertes financières pour que l'OIRPC rembourse une province quittant le RPC. Avec, comme autre conséquence, que cela mettrait en péril la sécurité de la retraite de tous les Canadiens. ■

Patrick Imbeau est agent des politiques et de la défense des intérêts à Retraités fédéraux.

Évolution du dossier Merlo Davidson

Les récupérations de pensions vont cesser, mais il reste du pain sur la planche. **PAR MICK GZOWSKI**

Il semble que la question des récupérations de pensions des réclamantes du règlement Merlo Davidson soit en train d'être réglée.

La récupération de la pension de Greta Mortensen, dont Sage a couvert le cas l'été dernier, a été annulée. L'argent prélevé lui a été restitué, mais sans intérêts.

« ACC [Anciens Combattants Canada] m'a envoyé un document. Et il me suffisait de répondre oui ou non », explique M^{me} Mortensen. « Le oui ou le non portait sur ma participation au recours collectif, par rapport à ma demande de [rente sur le] TPST. J'ai dit non, et ça c'est terminé là. J'ai ensuite reçu l'argent qu'on m'avait pris. »

M^{me} Mortensen se considère comme une « sergente à vie » de la GRC. Elle compte 21 ans de service pour la police montée dans la région de Vancouver, sans jamais être promue, alléguant avoir été punie pour avoir repoussé les avances sexuelles de ses supérieurs. Après qu'un remaniement des effectifs lui permette d'obtenir les 25 années nécessaires pour bénéficier d'une pleine pension, elle quitte la GRC en 1995. Malheureusement pour elle, cette pension était au niveau le plus bas possible, puisqu'elle n'a jamais été promue.

En 2017, les agentes Janet Merlo et sa codemanderesse Linda Davidson ont gagné leur recours collectif contre la GRC pour discrimination, harcèlement, intimidation et même agressions sexuelles perpétrées sur des femmes et des personnes LGBTQ.

Au total, 3 086 demandes ont été déposées entre août 2017 et mai 2018 dans le cadre du règlement du recours

collectif Merlo Davidson. L'évaluateur a déterminé que 2 304 requérantes avaient droit à une indemnisation représentant des versements d'un montant total de 125,4 millions de dollars. La GRC a présenté des excuses, promis de changer sa culture toxique et accepté les recommandations de l'évaluateur, l'ancien juge de la Cour suprême Michel Bastarache.

M^{me} Mortensen, qui vit aujourd'hui à Edmonton, s'est jointe à l'action en justice. Sa demande a été approuvée en tant que plaignante de niveau 2, ou « faible ». Les cas les plus graves ont été classés au niveau 6 et comprenaient des agentes violées par leurs camarades.

En bonne ancienne policière, M^{me} Mortensen ne voulait pas se faire pincer pour cumul de prestations. Ainsi, lorsqu'elle a demandé une pension d'invalidité pour cause de stress post-traumatique, elle a également indiqué à ACC qu'elle avait participé au règlement Merlo-Davidson. ACC a alors commencé à récupérer sa pension.

L'ombud des vétérans d'ACC, Nishika Jardine, a fait enquête et a déclaré avoir connaissance de moins de 10 cas de récupération.

M^{me} Jardine continue de suivre le dossier, mais reconnaît les progrès accomplis, affirmant qu'ACC a pris contact avec chaque personne concernée et que son bureau est convaincu qu'ACC a apporté les modifications nécessaires à son approche.

Pour sa part, ACC écrit que, « en raison du cadre de confidentialité de l'accord de règlement, le ministère n'a pas reçu de liste des bénéficiaires des indemnités du règlement Merlo



L'ombud des vétérans, Nishika Jardine, a reconnu que des progrès avaient été accomplis dans ce dossier, qui a vu environ dix membres du recours collectif Merlo Davidson se faire imposer une récupération de leurs prestations lorsqu'elles ont reçu leur indemnisation. Photo : Doug Crawford

Davidson ». Les demandeuses de pension qui ont indiqué être requérantes du recours collectif ont reçu une lettre leur demandant des informations pour montrer que la poursuite en justice ne couvrirait pas leur demande de rente d'invalidité.

« Si les demandeuses fournissaient des informations supplémentaires indiquant qu'une partie du règlement ne compensait pas la même invalidité ouvrant droit à pension, le montant de la réduction de leur pension d'invalidité était recalculé et un paiement correctif versé. Ces demandeuses reçoivent désormais une rente d'invalidité mensuelle plus élevée », peut-on lire dans la déclaration d'ACC.

Si les demandeuses ne répondaient pas à la lettre, leur pension n'était pas recalculée et aucune modification n'y était apportée.

Pour M^{me} Mortensen, l'ensemble du processus a été effroyable.

« Je suis dégoûtée par tout cela », explique-t-elle. « La plupart d'entre nous qui avons participé à la poursuite judiciaire auraient préféré ne jamais en entendre parler, car cela n'a été qu'un cauchemar depuis le début. Nous avons passé deux années d'anxiété intense... En fait, cela nous impose encore plus de stress et d'angoisse. » ■

Mick Gzowski est un journaliste et un cinéaste établi au Québec.



Les saveurs parfumées du Maroc

Un voyage au Maroc vous fera découvrir les saveurs de son creuset de cultures.

Les ingrédients de base de la cuisine marocaine combinent quelques gouttes d'essence berbère, une cuillère d'influence andalouse et un soupçon de saveurs méditerranéennes, le tout saupoudré d'épices subsahariennes et européennes. Bref, la gastronomie du Maroc illustre bien les cultures dont les habitants se sont installés dans ce pays au fil des siècles.

Si vous salivez à l'idée de viandes tendres et de légumes cuits lentement et aromatisés avec des épices comme le safran, le cumin, le curcuma et la cannelle, vous n'aurez aucun mal à trouver des plats délicieux au Maroc. Les chefs marocains utilisent à profit les olives, les agrumes et le blé (principal produit d'exportation marocain) des champs du pays. Et vous retrouverez ces produits du terroir en vous déplaçant d'une ville à l'autre.

Le pain est la pierre angulaire de la cuisine marocaine. Vous pouvez vous attendre à en manger à presque tous les repas de la journée, mais il règne au petit déjeuner. (Soit dit en passant, le Maroc est une monarchie constitutionnelle dirigée par le roi Mohammed VI.)

Les petits déjeuners sont assez simples, mais ne vous attendez pas à des pommes de terre, du bacon ou des saucisses à table. Par contre, on vous servira du pain en abondance, ou *khobz*, des crêpes, appelées *maghrir* et *msemen*, et des petits pains sucrés infusés à l'eau de fleur d'oranger, du nom de *krachel*. Le tout arrosé de jus d'orange fraîchement pressé et d'un verre de thé à la menthe chaud.

Nommé d'après la marmite dans laquelle il cuit, le tajine est un mets berbère d'Afrique du Nord. Également plat de base marocain, il convient à la perfection aux dîners et aux soupers.

Le tajine est un récipient de cuisson fascinant. Fait d'argile et doté d'une base ronde, son couvercle en forme de cône emprisonne la vapeur et renvoie le liquide vers le bas, produisant un ragoût savoureux, humide et cuit lentement. Traditionnellement mijotés pendant une heure ou deux, les tajines marocains sont généralement composés d'agneau, de volaille ou de poisson, ainsi que de légumes ou de fruits. Ils regorgent de saveurs se déclinant à la perfection.

Pour pimenter votre expérience de la culture locale, vous pouvez préparer certains de ces plats avec les habitants. À Marrakech, vous pouvez suivre un cours de cuisine qui a plus d'une retombée économique à l'échelle locale. Dans un centre de formation pour femmes, vous apprendrez à préparer un tajine avec des ingrédients frais et locaux. Comme ce centre est un organisme à but non lucratif qui permet

Les marchés marocains sont une fête pour tous les sens.



Les tajines sont les récipients utilisés par les Marocains pour préparer leurs ragoûts parfumés, célèbres dans le monde entier. Pendant votre séjour, vous aurez la chance d'apprendre à en cuisiner un, avec des femmes de la région.

aux femmes d'être socialement et financièrement indépendantes grâce à leur formation culinaire, le repas que vous apprendrez à préparer pendant ce cours est satisfaisant à plus d'un titre.

Vous serez également invité à récolter des légumes frais et des herbes avec les femmes du centre et participerez à une cérémonie du thé pendant la cuisson de votre repas. En sirotant votre thé à la menthe, vous goûterez à plusieurs

spécialités marocaines, car cette boisson classique fusionne aussi la générosité et l'hospitalité de ce pays. ■

Note de la part de Collette : « Collette continue de soutenir ses partenaires et la population marocaine à la suite du tremblement de terre de septembre. Notre soutien prend la forme d'un partenariat avec la World Central Kitchen, un organisme mondial à but

non lucratif qui fournit des repas lors de crises humanitaires, climatiques et communautaires. »

Article présenté par Collette, un partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux. Les membres de Retraités fédéraux économisent jusqu'à 100 \$ par personne sur les circuits. Pour en savoir plus, visitez gocollette.com/nafr.

Les couleurs du Maroc

Préparation du tajine

Vous irez chercher des légumes frais et des herbes avec les femmes d'un centre de formation local, qui vous apprendront ensuite à préparer un plat marocain classique. Pendant la cuisson de votre ragoût, vous savourerez un thé à la menthe et dégusterez plusieurs spécialités marocaines.



RETRAITÉS FÉDÉRAUX
ÉPARGNEZ
100\$
pp*
SUR N'IMPORTE QUEL CIRCUIT

Pour obtenir votre avantage de membre, utilisez le code d'offre **FRSAVE** lorsque vous faites votre réservation. Informez-vous aussi sur nos offres saisonnières spéciales, pour des rabais allant jusqu'à 500 \$ par personne*.

Pour en savoir plus, composez le **866.413.3762**, visitez le site gocollette.com/nafr ou contactez votre voyageur local.



Pour obtenir les rabais, utilisez le code FRSAGE. Les économies comprennent l'offre de rabais au détail et le rabais associé à votre adhésion à Retraités fédéraux. Offre valide pour les nouvelles réservations seulement. Peut prendre fin plus tôt, en raison de la disponibilité des places ou de l'inventaire. Montant épargné du prix de détail variant selon le circuit et la date de départ. Rabais offert seulement pour certains départs. Pour plus de précisions, appelez ou visitez www.collette.com/nafr. Places obtenues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les offres ne sont pas valides pour les réservations de groupes ou déjà effectuées. Elles ne peuvent être combinées à d'autres offres. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le prix promotionnel peut rester en vigueur après la date d'expiration. Travel Industry Council of Ontario, rég. n° 3205405; C.-B., rég. n° 2333

Nous devenons belairdirect

Message du partenaire privilégié Johnson Assurance, désormais belairdirect.



Depuis plus de 30 ans, Johnson Assurance travaille en étroite collaboration avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour vous offrir une assurance habitation, automobile et voyage fiable. Nos tarifs et nos polices exclusifs ont été conçus pour répondre à vos besoins, vous permettant de garantir votre protection et celle de votre famille.

En 2021, Intact Assurance, propriétaire de belairdirect, a acquis Johnson Assurance. Et maintenant, nous annonçons que Johnson Assurance deviendra belairdirect. Guidées par les mêmes valeurs fondamentales et un désir profond de venir en aide, nos compagnies s'unissent pour offrir à nos partenaires et à leurs membres les meilleurs produits et services d'assurance.

Depuis la fin d'octobre 2023, Johnson Assurance a commencé à changer de marque pour devenir belairdirect, en commençant par l'assurance habitation et l'assurance automobile, tout en conservant les éléments et l'histoire qui ont fait d'elle une marque très respectée. Les produits d'assurance voyage et d'assurance collective, dont l'assurance voyage MEDOC, arboreront la marque Johnson Assurance un peu plus longtemps.

Tirant parti des sept décennies de travail novateur de belairdirect à l'échelle du Canada, et en tant que l'un des principaux assureurs au pays, ce nouveau chapitre s'étoffera encore, grâce à notre engagement commun à l'égard des gens que nous servons et des communautés où nous vivons.

En combinant nos forces, nous visons à vous offrir encore plus de valeur, à vous, nos clients, pour que l'assurance soit un souci de moins.

belairdirect continuera d'offrir des économies exclusives sur l'assurance automobile et habitation, ainsi qu'une protection accrue, grâce à l'avenant Privilège Groupe. Nous offrirons aussi plusieurs nouveaux outils numériques, dont notre appli mobile très appréciée. Les membres du Québec constateront également que notre offre s'est considérablement améliorée depuis notre passage à belairdirect.

Voici notre promesse : continuer de vous offrir une expérience client inégalée, toujours proposée par les membres de nos équipes dévouées. La compagnie belairdirect montrera à ses partenaires et à ses clients qu'ils peuvent compter sur elle pour leur offrir une expérience client simplifiée et un service de règlement des sinistres inégalé, par l'entremise de nos capacités de premier ordre.

Nous saisissons l'occasion pour remercier les membres et les dirigeants de Retraités fédéraux pour leur confiance et leur soutien indéfectibles, alors que nous entamons ensemble ce nouveau chapitre. Nous nous réjouissons de vous servir encore mieux sous la bannière belairdirect pour les générations à venir. Ensemble, nous pouvons mieux aider. Ensemble, nous sommes belairdirect.

John Thompson
Vice président principal adjoint,
belairdirect

Quel que soit le type de couverture que vous recherchez, les tarifs et rabais exclusifs offerts aux membres de Retraités fédéraux sont conçus pour vous aider à économiser.

Tarifs exclusifs : Obtenez des tarifs préférentiels pour votre assurance auto et habitation. Votre rabais de groupe s'ajoutera à tous les autres rabais et avantages dont vous bénéficiez déjà, selon certaines conditions.

Couverture bonifiée : Vous pouvez bénéficier d'avantages supplémentaires grâce à notre avenant exclusif Privilège Groupe, dont l'aide gratuite de belairdirect pour la garde d'enfants pendant l'hospitalisation d'un parent, le vol d'identité, la cyberprotection et plus encore.

Outils numériques avancés : Prenez votre assurance en main et gérez votre couverture en tout temps, en ligne ou à l'aide de l'application belairdirect.

Soutien exceptionnel aux réclamations 24/7 : Les accidents ne se produisent pas de 9 heures à 17 heures. Quand vous aurez besoin d'aide pour une demande de règlement, nous serons là pour vous aider, en ligne ou par téléphone. ■

belairdirect.
assurances auto et habitation

« Le désir de servir l'intérêt public »

Le parcours professionnel varié de Barbara Uteck a commencé en journalisme et a pris fin au sommet de la fonction publique, avec un détour en diplomatie.

PAR CHARLES ENMAN

Elle a occupé l'un des postes les plus élevés de la fonction publique. Mais, comme ce rôle important se déroulait en coulisses, son nom restait dans l'ombre.

Barbara Uteck a été la secrétaire de la gouverneure générale de 2000 à 2006. À certains égards, bien qu'à une échelle plus modeste, le service du secrétaire auprès d'un gouverneur général se compare à celui du greffier du Conseil privé du premier ministre. Il s'agit d'un poste exigeant et d'un grand honneur à recevoir.

A-t-il été le clou de sa carrière?

« Oh que oui. C'était un véritable défi, mais un merveilleux privilège d'occuper ce poste. »

Selon M^{me} Uteck, le secrétaire du gouverneur général joue trois grands rôles principaux : être le principal conseiller du gouverneur général, gérer son propre bureau qui soutient le gouverneur général et assurer la coordination avec le cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil privé et d'autres ministères comme Patrimoine canadien et Affaires mondiales Canada.

Ses lourdes responsabilités ont été allégées par l'attitude qu'elle a adoptée à l'égard de son travail, non seulement auprès de la gouverneure générale

pour laquelle elle a travaillé, mais aussi lors de ses postes précédents de haute fonctionnaire et, auparavant, de journaliste.

« Je pense pouvoir dire que ce qui m'a motivée tout au long de ma carrière — tant en journalisme que dans la fonction publique — a toujours été de servir l'intérêt public », confie-t-elle d'un ton naturel ne laissant aucun doute à son interlocuteur.

Sans être l'agneau du sacrifice, cette volonté de servir n'a jamais manqué de lui apporter une énorme satisfaction. Lorsqu'elle travaillait pour Adrienne Clarkson, une gouverneure générale particulièrement ambulante, par exemple, elle trouvait « passionnant de rencontrer de nombreux Canadiens et de visiter beaucoup de villes et de villages au pays ».

Même si M^{me} Uteck a exercé la plus grande partie de ses fonctions pendant le mandat de M^{me} Clarkson, elle a également travaillé pendant plusieurs mois lors de la transition de Michaëlle Jean au poste de représentante vice-royale en 2005.

Au cours de sa carrière professionnelle, M^{me} Uteck a travaillé comme journaliste radio. Lorsqu'elle a ressenti « le désir d'en faire plus à l'âge mûr », elle était chef de production à la radio de la CBC à Ottawa. En 1981, elle a postulé à un emploi dans la fonction publique et a passé une entrevue sans être embauchée. Cependant, un sous-ministre du ministère de la Consommation et des Corporations, Mark Daniels, qui avait fait partie du comité de sélection, avait été tellement impressionné qu'il lui a proposé un poste. Elle l'a accepté après une nouvelle entrevue.

Tout d'abord directrice des communications à Consommation et Corporations, puis au Bureau du Conseil privé, elle a plus tard fait un détour à l'ambassade du Canada à Washington, où elle a occupé le poste de conseillère des relations fédérales-provinciales. Pendant les trois années qui ont précédé son entrée en fonction au poste de



Barbara Uteck s'est hissée au sommet de la fonction publique en tant que secrétaire du gouverneur général. Sa carrière a connu plusieurs autres moments intéressants au fil des ans.

Photo : Mike Carrocetto

secrétaire en 2000, elle a été directrice générale de la planification stratégique au Bureau du Canada pour le millénaire. Et ce ne sont là que les moments forts de son parcours professionnel.

À la retraite, elle n'a pas « chômé ». Tour à tour guide-interprète au Musée des beaux-arts du Canada, directrice de la Galerie d'art d'Ottawa et d'Opera Lyra Ottawa, elle a aussi été représentante lors des cérémonies de remise de la citoyenneté canadienne.

Son mari, Graham Fraser, a également fait carrière dans la fonction publique. En plus de sa brillante carrière journalistique, il a été le sixième commissaire aux langues officielles du Canada, de 2006 à 2016.

À 76 ans, M^{me} Uteck trouve rassurant de penser que les générations à venir restent aussi soucieuses du bien-être public que l'a été la sienne. Elle a récemment fait partie d'un groupe d'étudiants québécois préoccupés par des questions de politiques publiques comme la santé, le logement, le changement climatique et la langue.

« C'était formidable. Je me suis dit que si les jeunes étaient si désireux de s'attaquer aux enjeux publics, il y avait un véritable espoir pour la fonction publique. » ■

Né en Alberta, le rédacteur **Charles Enman** vit à Ottawa.

Dernières nouvelles

Leaders recherchés pour le conseil d'administration

L'Association nationale des retraités fédéraux est dirigée par un conseil d'administration dynamique de 14 fonctionnaires fédéraux retraités de tous les ordres de gouvernement, de la GRC et des Forces armées canadiennes. Provenant de toutes les régions du pays, chacun est rattaché à une section régionale. Le conseil se consacre à la mission de l'Association : améliorer considérablement la qualité et la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens.

Pour maintenir notre crédibilité et notre voix, le calibre de nos administrateurs est essentiel. Pour quelqu'un qui a la passion de diriger une organisation comptant 78 sections d'un océan à l'autre, un poste au sein du conseil constitue une possibilité extraordinaire. En plus des responsabilités usuelles, les membres du conseil d'administration sont des défenseurs et des ambassadeurs actifs de l'organisation dans leur région.

En 2024, quatre postes de trois ans au conseil d'administration sont à élire. Nous recherchons des candidatures pour les postes suivants : vice-président et administrateurs pour les districts des Prairies et Territoires du Nord-Ouest; de l'Ontario; et d'Ottawa et Nunavut. L'Association s'engage à mettre sur pied un conseil d'administration diversifié sur le plan culturel et encourage vivement les femmes, les minorités visibles, les anciens fonctionnaires de tous les niveaux, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les membres conjoints peuvent également présenter une candidature.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements ou souhaitez vous joindre au conseil d'administration, veuillez contacter le Comité des

candidatures par courriel, à elections@retraitesfederaux.ca ou consultez retraitesfederaux.ca. Le processus de mise en candidature prend fin le 20 mars 2024.

Nouvelles informations sur l'inscription au MSH

Contrairement à ce que Sage a publié en réponse à une lettre au courrier des lecteurs dans le numéro d'automne, il existe en fait un processus d'inscription distinct à MSH, l'administrateur des demandes de règlement d'assurance voyage d'urgence de la Canada-Vie. Les membres peuvent trouver le lien d'inscription à MSH au coin inférieur droit de la page Web de la Canada-Vie sur le RSSFP. Toutefois, contrairement à ce que le Conseil du Trésor a indiqué aux participants dans son courriel de compensation du 25 août, le numéro de régime du RSSFP, le numéro d'identification du participant et les renseignements d'ouverture de session pour le portail de la Canada-Vie n'étaient pas acceptés au moment de mettre sous presse. Le 25 octobre, un représentant de MSH a déclaré à Sage qu'il s'agissait « d'une erreur courante sur le portail » et que son service de TI « travaillait activement à une nouvelle solution pour le portail ». Nous soulignons qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire auprès de MSH pour bénéficier de l'assurance voyage d'urgence du RSSFP, mais qu'il faut le faire ultérieurement, pour soumettre des demandes de règlement lorsqu'il n'est pas possible de facturer directement.

Progrès de la transition du RSDP

En juin, le gouvernement fédéral a annoncé que le contrat d'administration du Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP) a été attribué à

la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie (Canada-Vie) et entrerait en vigueur le 1^{er} juillet 2024, après une période de transition. Par la suite, il a déclaré qu'il « introduirait plusieurs services nouveaux et améliorés », sans préciser de date de transition. Toutefois, au moment de mettre sous presse, il a déclaré qu'il travaillait toujours en vue d'une transition au 1^{er} juillet 2024. Nous veillons à faire part de toutes les expériences négatives de nos membres au sujet de la transition du Régime de soins de santé de la fonction publique, pour qu'elles ne se répètent pas.

La CCMTGC importe

Chaque année, les retraités fédéraux lèguent un héritage durable dans le cadre de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC). Les dons ont un impact sur des milliers de vies et soutiennent des communautés entières. Pour info : canada.ca/fr/campagne/charite/retraites.html/.

Nouvelles conditions d'entrée en Europe

À partir de la mi-2025, les ressortissants exemptés de visa qui se rendent dans l'un des 30 pays européens devront obtenir une autorisation de voyage ETIAS. Associée au passeport du voyageur, elle est valable pour une durée maximale de trois ans ou jusqu'à l'expiration du passeport. Avec une autorisation de voyage ETIAS valide, les voyageurs peuvent entrer dans ces 30 pays aussi souvent qu'ils le souhaitent, pour des séjours allant jusqu'à 90 jours sur une période de 180 jours. Toutefois, elle ne garantit pas l'entrée. À votre arrivée, un garde-frontière vous demandera de présenter votre passeport et d'autres documents et vérifiera que vous respectez les conditions d'entrée.

Pour plus d'information :
travel-europe.europa.eu/etias_fr.

Légère augmentation des cotisations

Les cotisations de l'Association pour 2024 s'élèveront à 55,92 \$ (soit 4,66 \$/mois) pour une adhésion individuelle, et à 72,60 \$ (soit 6,05 \$/mois) pour une adhésion double. Ces nouveaux taux s'appliquent aux membres qui adhéreront entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2023. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec l'équipe des services aux membres, à service@retraitesfederaux.ca, ou à 1-855-304-4700.

Recours collectif des vétérans

Chaque année, Anciens Combattants calcule les augmentations des prestations d'invalidité pour tenir compte de l'inflation. Un recours collectif allègue qu'on a commis plusieurs erreurs dans

ces calculs au cours des 21 dernières années qui pourraient se traduire par des paiements à des centaines de milliers de vétérans et de membres de leur famille. Les avocats espèrent conclure un règlement.

Bénévolat international auprès de l'EUMC



Cherchez-vous une occasion de vous servir de votre expertise de

manière enrichissante? En faisant du bénévolat international pour l'EUMC, votre expérience professionnelle peut améliorer considérablement la situation des jeunes dans le monde. Cet organisme canadien sans but lucratif reçoit des fonds du gouvernement fédéral pour favoriser des solutions axées sur les jeunes, afin d'améliorer leur éducation, leurs possibilités économiques et leur autonomisation dans les pays en développement. L'EUMC est à la recherche de bénévoles qui ont des compétences en développement des entreprises et en gestion des affaires, en entrepreneuriat, en programmes jeunesse, en égalité des genres et en inclusion sociale, en évaluation de programmes, en communications, en ressources humaines, en mobilisation des ressources, et sur le changement climatique, entre autres. Pour en savoir plus et consulter les offres de bénévolat, allez à www.wusc.ca/fr/volontariat/international. ■

Est-ce la saison pour votre prochain déménagement?

« Nous sommes très satisfaits d'avoir fait appel au Groupe RSG pour nous aider avec la sélection d'agents immobiliers, tant pour la vente que pour l'achat de nos propriétés, ainsi que des déménageurs pour une relocalisation hors province en hiver. »
- Denis B., Retraité fédéral

Profitez de vos avantages dès aujourd'hui, gratuitement et sans obligation.

N'oubliez pas vos avantages en matière de déménagement et d'immobilier, à titre de membre de Retraités fédéraux.

UN RÉCOMPENSE MONÉTAIRE

Sur vos achats et ventes de biens immobiliers lorsqu'ils sont coordonnés par le programme conclu entre Retraités fédéraux et RSG. Avec des agents immobiliers professionnels et de premier ordre à travers le pays.

SERVICE DE DÉMÉNAGEMENT COORDONNÉ PAR DES PROFESSIONNELS

Souvent pour un total inférieur à celui du devis sur les services de déménagement, et avec des chauffeurs et des équipes de premier ordre.

UNE VÉRIFICATION DE FACTURE GRATUITE

Pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'erreur ou de surfacturation avant de payer votre facture de déménagement.



Le groupe de relogement RSG

PROFESSIONNEL. PERSONNEL. IMMOBILIER ET DÉMÉNAGEMENT.

1-866-865-5504

relocationservicesgroup.com/retraitesfederaux

Nous avons entamé notre recherche annuelle de personnes dynamiques ayant la motivation, les connaissances et la volonté de devenir des leaders bénévoles.



Utilisez votre expérience pour faire une différence dans la vie des 170 000 membres de l'Association partout au pays!

Pour une personne qui a la passion de diriger une organisation, un poste au sein d'une importante organisation dynamique constitue une possibilité extraordinaire.

Le conseil d'administration national est le fer de lance des démarches de défense des intérêts de l'organisation, notamment la sécurité de la retraite, une stratégie nationale pour les aîné-e-s; les enjeux liés aux vétéran-e-s et l'assurance-médicaments.

Les membres du conseil représentent activement l'organisation et participent pleinement à la réalisation de sa mission.

L'Association s'engage à mettre sur pied un conseil d'administration diversifié sur le plan culturel et encourage vivement les femmes, les minorités visibles, les anciens fonctionnaires de tous les niveaux, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les conjoint-e-s des membres peuvent également présenter une candidature.

Compétences nécessaires au poste

- Fortes aptitudes au travail en équipe
- Habileté d'apprendre et de s'adapter
- Concepts de planification stratégique
- Principes de gestion financière

Vos tâches

Les membres du conseil doivent mettre en pratique une saine gouvernance et connaître les politiques et les enjeux actuels de l'Association en matière de défense des intérêts. Vos fonctions :

- Assister en personne à cinq réunions du conseil par an, ainsi qu'aux téléconférences et aux réunions Web supplémentaires qui s'avèrent nécessaires
- Vous préparer aux réunions pour participer aux discussions de manière positive
- Siéger à un ou plusieurs comités du conseil et participer activement à ses ou à leurs travaux
- Superviser les finances de l'Association et aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires
- Représenter l'Association au besoin et appuyer ses positions en matière de défense des intérêts et de politiques

Présentation d'une candidature

En 2024, il faudra pourvoir par élection quatre postes d'un mandat de trois ans chacun : une personne à la vice-présidence, et des administrateur-trice-s pour trois districts, soit les Prairies et Territoires du Nord-Ouest; l'Ontario; ainsi qu'Ottawa et Nunavut. L'appel de mise en candidature a commencé le 12 octobre 2023.

Si vous souhaitez vous joindre au conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux pour défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadien-ne-s, ou si vous souhaitez plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Comité des candidatures, par courriel à elections@retraitesfederaux.ca

Le processus de mise en candidature prend fin le 20 mars 2024.

Erratum : À la page 47 de l'édition d'automne 2023 de Sage, nous avons commis l'erreur d'indiquer que le processus de mise en candidature prenait fin le 27 mars 2024. La date exacte est en fait le 20 mars 2024, comme indiqué ci-dessus.





« Semer des graines »

Le président de la Section du centre de l'Okanagan fait du bénévolat depuis son adolescence. Il préfère semer des graines plutôt que d'attendre que l'herbe pousse. **PAR SANDRINE RASTELLO**

Guy Bird aime les gens. Un jour, il a même dit à son patron chez Shell qu'il démissionnerait plutôt que d'accepter une promotion qui réduirait ses contacts avec les clients.

« J'ai dit : "Ce que j'aime vraiment dans ce travail, ce sont les échanges avec les clients et les gens" », se souvient-il. « En fait, dans ce poste, j'ai formé cinq nouveaux employés d'affilée. »

Cet appétit pour le contact avec les autres et la transmission des connaissances marque la vie personnelle et professionnelle de M. Bird. Cela l'a incité à cofonder une école de hockey pour les enfants de six ans à Saint-Bruno, au Québec, lorsque la Fédération de hockey junior du Québec a décidé qu'ils étaient trop jeunes pour faire partie de la ligue.

« La ville nous a accordé deux heures de patinoire un jeudi soir. Elle a publié une annonce de deux lignes dans l'hebdomadaire local... et 85 enfants se sont présentés! », explique-t-il.

Cet amour des gens l'a mené jusqu'en Indonésie, où il a servi de mentor à des fonctionnaires sur les questions commerciales pour l'Agence canadienne de développement international.

« Ma femme était très flexible et prête à tout essayer. C'est elle qui a trouvé cet emploi dans le journal. Elle pensait qu'il s'agissait d'un emploi à l'ambassade de l'Indonésie à Ottawa! », précise-t-il.

Son ouverture d'esprit et sa volonté de vivre de nouvelles expériences lui ont permis de mener une riche carrière dans les secteurs public et privé.

Après des études au Nouveau-Brunswick, ce natif de Montréal a acquis de l'expérience en finance dans plusieurs domaines, dont le secteur bancaire et les pâtes et papiers.

Un jour, un collègue lui a fait part d'une possibilité qui, à son avis, lui convenait parfaitement : travailler pour le gouvernement fédéral à des projets de développement économique dans les communautés autochtones. Après avoir appris les ficelles du métier en Nouvelle-Écosse, M. Bird s'est installé à Ottawa où il a exercé des fonctions de conseiller.

Il s'est ensuite spécialisé dans les produits forestiers à Industrie Canada, une expertise qui lui a permis de passer plusieurs années à Bruxelles, à la mission du Canada auprès de l'Union européenne. De fait, cette expérience lui a ensuite permis de devenir le guide attiré des visiteurs internationaux.

« Chaque fois qu'il y avait une délégation étrangère sur la sylviculture, c'est moi qui la guidais à travers le pays. J'ai traversé le Canada de part en part, je ne sais combien de fois », raconte-t-il.

M. Bird a pris sa retraite du gouvernement fédéral le 15 janvier 2001 et a commencé un contrat en Indonésie deux jours plus tard.

Lorsqu'il a pris sa retraite pour de bon, il s'est établi dans l'Okanagan (en Colombie-Britannique) en 2002, et n'a pas tardé à devenir un membre actif de Retraités fédéraux. Après tout, il a fait du bénévolat toute sa vie, d'abord au sein d'un groupe de jeunes de l'église.

Au fil des ans, M. Bird a été entraîneur de hockey et de softball, a dirigé une association communautaire à Ottawa et s'est même impliqué dans la Barbershop Harmony Society. Au sein de Retraités fédéraux, il a occupé plusieurs fonctions, dont celles de président de section et d'administrateur du district de la Colombie-Britannique et du Yukon au sein du conseil d'administration national.

Il a quitté son poste d'administrateur pour devenir l'aidant principal de sa femme après le diagnostic de la maladie d'Alzheimer de celle-ci. Il a également commencé à faire du bénévolat pour la Société Alzheimer, un engagement qui s'est poursuivi après le décès de son épouse.

Cela s'ajoute à son rôle actuel de président de section. Le fait de rester en contact avec les 1 500 membres de la section tout au long de la pandémie, d'organiser des « expériences d'apprentissage » et de collaborer avec un groupe de recherche sur le vieillissement l'occupe beaucoup.

« Vous avez deux choix : vous pouvez attendre que l'herbe pousse ou vous pouvez semer des graines et les arroser pour voir si vous pouvez les faire pousser. Je préfère semer des graines. » ■

Ancienne journaliste internationale pour Bloomberg, **Sandrine Rastello** est une rédactrice établie à Montréal.

Guy Bird a commencé à faire du bénévolat dans un groupe de jeunes de l'église dès son plus jeune âge. Aujourd'hui, il a toujours la vocation de faire don de son temps.

Tour d'horizon pancanadien

1 De gauche à droite, Bobbie Ranson, Lorie Hamlin et Kati Lett de la Section du nord de l'Okanagan (1A). Cette section a également tenu un stand de recrutement à l'Okanagan Military Tattoo en juillet (1B).



2 Roland Wells, administrateur de l'Association pour le district de l'Atlantique, et Marilyn Best, agente des programmes de défense des intérêts, ont rencontré Susan Walsh (au centre), la protectrice des personnes âgées de Terre-Neuve-et-Labrador.



3 Winston Jenkins, président de la Section du centre de Terre-Neuve, a pris sa retraite après avoir été entraîneur de basket-ball et de softball pour les filles pendant 50 ans au J. M. Olds Collegiate à Twillingate (T.-N.-L.).



4 La Section de Colchester-East Hants a présenté cette gâterie, en l'honneur du 60^e anniversaire de l'Association et du 150^e anniversaire de la GRC.



5 Lisa Lovis, présidente de la Section de Thunder Bay et de la région, a présenté des certificats d'appréciation à Ron Green, qui a servi l'Association pendant plus de 18 ans, et à Wanda Young, pour ses 21 ans de service.



6 Le capitaine à la retraite Earle Wagner, qui aura 100 ans le 25 décembre, a pris la parole lors du dîner du 60^e anniversaire de la Section du centre de la Nouvelle-Écosse.



7 Le président de Retraités fédéraux, Roy Goodall (à gauche), et le DG, Anthony Pizzino, ont rencontré la présidente du Conseil du Trésor, Anita Anand, pour lui faire part des priorités des membres.



Votre section en bref

Pour connaître les dernières mises à jour, nouvelles et heures d'ouverture, soyez à l'affût des courriels de votre section, visitez son site Web, passez-lui un coup de fil ou consultez le rapport encarté, s'il y a lieu. Pour ajouter votre adresse de courriel à nos listes, visitez retraitesfederaux.ca/capture-courriel ou contactez notre équipe des services aux membres, au 613-745-2559, poste 300 ou, sans frais, au 1-855-304-4700.

Colombie-Britannique

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 2202, succ. A
Abbotsford (C.-B.) V2T 3X8
778-344-6499
retraitesfederaux.ca/centralfraservalley
centralfraservalley@federalretirees.ca

BC02 CHILLIWACK

C.P. 463
Chilliwack (C.-B.) V2P 6J7
retraitesfederaux.ca/chilliwack
chilliwack@federalretirees.ca

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34
Chemainus (C.-B.) V0R 1K2
250-324-3211
retraitesfederaux.ca/duncan
duncanfederalretirees@gmail.com

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 75022, COP White Rock
Surrey (C.-B.) V4A 0B1
604-753-7845
retraitesfederaux.ca/fraservalleywest
nafrbc04@gmail.com

AG et dîner de Noël : 7 déc., au Newlands Golf and Country Club, 21025 48^e Av., Langley, détails à venir par courriel — \$ 🍴 +1 **RSVP**

BC05 NANAIMO ET RÉGION

C.P. 485
Lantzville (C.-B.) V0R 2H0
250-248-7171
federalretireesnanaimo@gmail.com

BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420
Comox (C.-B.) V9M 7Z9
1-855-304-4700
nijf.ca
info@nijf.ca

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre
Kelowna (C.-B.) V1Y 9H2
250-712-6213
retraitesfederaux.ca/centralokanagan
centralokanagan@federalretirees.ca

BC08 VANCOUVER ET YUKON

4445, rue Norfolk
Burnaby (C.-B.) V5G 0A7
604-681-4742
fsnavan@shaw.ca

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale canadienne, filiale n° 292
411, ch. Gorge Est
Victoria (C.-B.) V8T 2W1
250-385-3393
victoriafredwhitehouse@federalretirees.ca

Assemblée de la section et activité de recrutement : 12 déc., à 10 h, 411 ch. Gorge E. — 🍴

Assemblée de la section et activité de recrutement : 9 janv., à 10 h, 411 ch. Gorge E. — 🍴

AAM : 13 mars, à 10 h, 411 ch. Gorge E. — 🍴

Bénévoles recherchés : trésorier-ère, réviseur-e de contenu Web

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main
Penticton (C.-B.) V2A 5C8
250-493-6799
s.okanagan@federalretirees.ca

Dîner de Noël et activité de recrutement : 13 déc., à midi, au Penticton Golf and Country Club, 600 rue Comox, Penticton

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

5321, 21^e Rue
Vernon (C.-B.) V1T 9Y6
250-549-4152
federalretirees.ca/northokanagan
okanagannorthbr11@federalretirees.ca

BC12 KAMLOOPS

C.P. 1397, succ. Main
Kamloops (C.-B.) V2C 6L7
250-571-5007
kamloopsoffice@gmail.com

Dîner de Noël : 6 déc., à 11 h, Chartwell Retirement Residence, 1789 cr. Primrose, Kamloops — 🍴

AAM et dîner : 7 févr., à 11 h, North Shore Community Centre, 730 av. Cottonwood, Kamloops — 🍴

BC13 KOOTENAY

396, ch. Wardner-Fort Steele
Fort Steele (C.-B.) V0B 1N0
250-919-9348
federalretireeskootenay@gmail.com

BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882, succ. B
Prince George (C.-B.) V2N 4T7
retraitesfederaux.ca/princegeorge
princegeorgebranch@federalretirees.ca (RSVP)

Dîner de Noël et de reconnaissance des bénévoles : 11 déc., à 13 h, D'Lanos Family Restaurant, 1515 rue Victoria, Prince George **RSVP**

Alberta

AB16 CALGARY ET DISTRICT

1133, 7^e Av. S.-O., unité 302
Calgary (Alb.) T2P 1B2
403-265-0773
retraitesfederaux.ca/calgary
calgarybranch@federalretirees.ca

LÉGENDE Pour plus de précisions, communiquez avec votre section.

🍴 – De la nourriture sera servie.
👤 – Conférencier

\$ – Il y a des coûts pour les membres et leurs invités. Les montants présentés indiquent le prix.

RSVP – RSVP requis. Date limite indiquée. Contactez le numéro de téléphone ou le courriel indiqué.

+1 – Les invités et les membres potentiels sont les bienvenus à cet événement.

AB17 EDMONTON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

A/s de 865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
780-413-4687
1-855-376-2336
retraitesfederaux.ca/edmonton
edmonton@federalretirees.ca

AB18 SUD DE L'ALBERTA

Nord-Bridge Senior Centre
1904, 13^e Av. N., unité 8
Lethbridge (Alb.) T1H 4W9
403-328-0801
nafr18@shaw.ca

AB19 RED DEER

A/s de 4512, 52^e Av., unité 126
Red Deer (Alb.) T4N 7B9
587-877-1110
retraitesfederaux.ca/reddeer
reddeer@federalretirees.ca

AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

A/s de 865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
403-979-3097
medicinehatbranch@federalretirees.ca

AB21 BATTLE RIVER

17124, rue Township Road 514
R.R. 2, Ryley (Alb.) T0B 4A0
780-663-2045
cvhyde@mcsnet.ca

Saskatchewan

SK22 NORD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN

161, cr. Riverbend
Battleford (Sask.) S0M 0E0
306-441-1819
tbgs@sasktel.net

SK23 MOOSE JAW

A/s de Jeff Wall
267, ch. Wellington
Moose Jaw (Sask.) S6K 1C5
306-693-3848
mcwall@sasktel.net

SK24 REGINA ET RÉGION

2001, rue Cornwall, unité 112
Regina (Sask.) S4P 3X9
306-359-3762
regina@federaretirees.ca

SK25 SASKATOON ET RÉGION

C.P. 3063, succ. Main
Saskatoon (Sask.) S7K 3S9
306-374-5450
306-373-5812
retraitesfederaux.ca/saskatoon
saskatoon@federalretirees.ca

SK26 PRINCE ALBERT ET DISTRICT

C.P. 211
Candle Lake (Sask.) S0J 3E0
306-921-4449 (RSVP)
306-314-5644
gents@sasktel.net

Fête de Noël : 7 déc, à 11 h 30,
hôtel Coronet, 3551 2^e Av. O.,
Prince Albert — **10 \$ +1**

SK29 SWIFT CURRENT

847, prom. Field
Swift Current (Sask.) S9H 4H8
306-773-5068
leyshon@sasktel.net

Manitoba

MB30 OUEST DU MANITOBA

311, av. Park E.
Brandon (Man.) R7A 7A4
retraitesfederaux.ca/western-manitoba
westernmanitoba@federalretirees.ca

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

3336, av. Portage, unité 526
Winnipeg (Man.) R3K 2H9
204-989-2061
nafrwpg@mymts.net

MB32 CENTRE DU MANITOBA

12, av. Radisson
Portage La Prairie (Man.) R1N 1A9
204-856-0662
r1n1a9gj@gmail.com

MB91 EST DU MANITOBA

C.P. 55
Pinawa (Man.) R0E 1L0
204-753-8402
nafr-mb91@hotmail.com
ttveiv@mts.net

Ontario

ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

C.P. 1930
Deep River (Ont.) K0J 1P0
613-735-4939 (président)
fsnaalgonquinvalley.com
vhulley@nrtco.net
avb.on33@gmail.com

ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION

1235, ch. Trafalgar
C.P. 84018
Oakville (Ont.) L6H 5V7
905-858-3770
905-824-4853
retraitesfederaux.ca/peel-halton
nafrtreasureron34@gmail.com

ON35 HURONIE

80, rue Bradford
Barrie (Ont.) L4N 6S7
1-855-304-4700
retraitesfederaux.ca/huronia
huronia@federalretirees.ca

ON36 BLUEWATER

C.P. 263, succ. Main
Sarnia (Ont.) N7T 7H9
226-886-6599
retraitesfederaux.ca/bluewater
bluewaterbranch@federalretirees.ca

Bénévoles recherchés : vice-président-e,
secrétaire, directeur-trice du recrutement
et de l'engagement des bénévoles,
coordonnateur-trice de programmes,
agent-e des programmes de défense
des intérêts, administrateur-trice,
traducteur-trice de l'anglais au français

ON37 HAMILTON ET RÉGION

14, ch. Highland Park
Dundas (Ont.) L9H 3L8
905-627-3827
hamiltonarea@federalretirees.ca

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

C.P. 1172
Kingston (Ont.) K7L 4Y8
866-729-3762
613-542-9832 (information)
retraitesfederaux.ca/kingston
nafrkingston@gmail.com

ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

A/s de 865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
519-742-9031
retraitesfederaux.ca/kitchenerwaterloo
kitchenerwaterloo@federalretirees.ca

ON40 LONDON

A/s de 865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
519-439-3762 (boîte vocale)
londonbranch@federalretirees.ca

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

C.P. 235
Succ. Jordan (Ont.) L0R 1S0
289-969-5414
nafrsecretaryniabranh41@outlook.com

ON43 OTTAWA, NUNAVUT ET INTERNATIONAL

2285, boul. St-Laurent, unité B-2
Ottawa (Ont.) K1G 4Z5
613-737-2199
nafrottawa.com
facebook.com/nafrottawa
info@nafrottawa.com

ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION

C.P. 2216, succ. Main
Peterborough (Ont.) K9J 7Y4
705-786-0222
jabrown471@outlook.com

ON45 QUINTE

1, rue Forin
Belleville (Ont.) K8N 2H5
613-848-3254
quintebranch@federalretirees.ca

ON46 QUINTRENT

77, rue Campbell
Trenton (Ont.) K8V 3A2
613-394-4633 (boîte vocale)
federalsupernet@bellnet.ca

ON47 TORONTO ET RÉGION

C.P. 65120, COP Chester
Toronto (Ont.) M4K 3Z2
416-463-4384
fsna@on.aibn.com

ON48 THUNDER BAY ET RÉGION

C.P. 29153, COP M^{re}Intyre Centre
Thunder Bay (Ont.) P7B 6P9
807-624-4274
nafmb48@gmail.com

ON49 WINDSOR ET RÉGION

1995, rue Normandy, unité 207A
Lasalle (Ont.) N9H 1P9
519-982-6963 (RSVP)
nafron49weck@gmail.com

Fête du Nouvel An et activité de

recrutement : 17 janv., à midi,
Fogolar Furlan Club, 1800 ch. Service N.,
Windsor — 🍴 🧑 +1 **RSVP** 10 janv.

AGA : 10 avril, à midi, Fogolar Furlan Club,
1800 ch. Service N., Windsor — 🍴 🧑 +1
RSVP 3 avril

ON50 MOYEN-NORD

C.P. 982, succ. Main
North Bay (Ont.) P1B 8K3
705-498-0570
nearnorth50@gmail.com

ON52 ALGOMA

C.P. 167
Echo Bay (Ont.) P0S 1C0
705-248-3301
lm.macdonald@sympatico.ca

ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

C.P. 20133
Perth (Ont.) K7H 3M6
343-341-2687
retraitesfederaux.ca/ottawavalley
ottawavalley@federalretirees.ca

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

C.P. 28
Long Sault (Ont.) K0C 1P0
343-983-0505
federalretirees.cornwall@gmail.com

ON55 YORK

A/s de 865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
1-855-304-4700 (général)
905-505-2079 (section)
retraitesfederaux.ca/york
federalretirees.york@gmail.com

ON56 HURON-NORD

34, cr. Highland
Capreol (Ont.) P0M 1H0
705-618-9762
retraitesfederaux.ca/huron
huronnorth56@gmail.com

Québec

QC57 QUÉBEC

660, 57^e rue O., unité 162
Québec (Qué.) G1H 7L8
1-866-661-4896
418-661-4896
anrf-sq.org
facebook.com/retraitesfederauxquebec
anrf@bellnet.ca

QC58 MONTRÉAL

1940, boul. Henri-Bourassa E., unité 300
Montréal (Qué.) H2B 1S1
514-381-8824
anrfmontreal.ca
facebook.com/retraitesfederauxmtl
info@anrfmontreal.ca

Mandat de protection, homologation et

ouverture d'un régime de protection :
En mars, à 13 h 30, Laval, détails à venir
par courriel — 0 \$ 🧑

La maladie d'Alzheimer et les études

récentes sur la médication : Date à
venir, à 13 h 30, Laval, détails à venir par
courriel — 0 \$ 🧑

QC59 CANTONS-DE-L'EST

1871, rue Galt O.
Sherbrooke (Qué.) J1K 1J5
819-829-1403
info@anrf-cantons.ca

QC60 OUTAOUAIS

331, boul. de la Cité-des-Jeunes
unité 115
Gatineau (Qué.) J8Y 6T3
819-776-4128
admin@anrf-outaouais.ca

QC61 MAURICIE

C.P. 1231
Shawinigan (Qué.) G9P 4E8
819-537-9295
873-664-5625
retraitesfederaux.ca/mauricie
anrf.mauricie@gmail.com
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr
activites.anrf.mauricie@gmail.com

Dîner du Nouvel An : 10 janv., à 11 h 45,
restaurant Casa Grecque, Place Biermans,
6183 boul. Royal, Shawinigan — 🍴

Déjeuner de la Saint-Valentin : 14 févr.,
à 9 h, restaurant Maman Fournier,
3125 boul. des Récollets, Trois-Rivières
— 🍴

Déjeuner mensuel : 12 mars, à 9 h,
restaurant Chez Auger, 493,
5^e Rue de la Pointe, Shawinigan — 🍴

QC93 HAUTE-YAMASKA

C.P. 25, succ. Bureau-Chef
Granby (Qué.) J2G 8E2
450-915-2311
haute-yamaska@retraitesfederaux.ca

Nouveau-Brunswick

NB62 FREDERICTON ET DISTRICT

C.P. 30068, COP Prospect Plaza
Fredericton (N.-B.) E3B 0H8
506-451-2111
retraitesfederaux.ca/fredericton
facebook.com/branchnb62
nafrfred.nb62@gmail.com

NB63 MIRAMICHI

4470, rue Water
Miramichi (N.-B.) E1N 4L8
506-625-9931
smithrd@nb.sympatico.ca

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

281, rue St. George
C.P. 1768, succ. Main
Moncton (N.-B.) E1C 9X6
506-855-8349
southeastnb@federalretirees.ca

AG : 26 janv., à 10 h, Légion royale
canadienne, filiale n° 6, 100 av. War
Veterans, Moncton — 🧑

AGA : 22 mars, à 10 h, Légion royale
canadienne, filiale n° 6, 100 av. War
Veterans, Moncton

NB65 BAIE DE FUNDY

C.P. 935, succ. Main
Saint John (N.-B.) E2L 4E3
506-529-3164
fsna65@gmail.com

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

105, allée Lewis P. Fisher, unité 4
Woodstock (N.-B.) E7M 0G6
506-594-1194
gloglaw@gmail.com

NB68 RÉGION DE CHALEUR

2182, ch. Val-Doucet
Val-Doucet (N.-B.) E8R 1Z6
506-764-3495
japaulin@rogers.com

Nouvelle-Écosse**NS71 CÔTE SUD**

100, rue High — C.P. 214
Bridgewater (N.-É.) B4V 1V9
1-855-304-4700
nafnrs71pres@gmail.com

NS72 COLCHESTER-EAST HANTS

A/s de 865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
902-662-4082
902-986-8996
colchester-easthants@federalretirees.ca

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

73, ch. Tacoma, unité 503
Dartmouth (N.-É.) B2W 3Y6
902-463-1431
nafr@bellaliant.com

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

C.P. 1131
Middleton (N.-É.) B0S 1P0
902-765-8590
retraitesfederaux.ca/western-nova-scotia
nafr75@gmail.com

Bénévoles recherchés : secrétaire,
trésorier-ère, coordonnateur-trice
d'événements

NS77 CAP-BRETON

C.P. 785
Sydney (N.-É.) B1P 6J1
902-567-6156
wheelhouse@seaside.ns.ca

NS78 CUMBERLAND

C.P. 303
Parrsboro (N.-É.) B0M 1S0
902-661-0613
snowshoe@ns.sympatico.ca

NS79 ORCHARD VALLEY

C.P. 815, succ. Main
Kentville (N.-É.) B4N 4H8
1-855-304-4700
tandrcross@outlook.com

NS80 NOVA-NORD

C.P. 924, succ. Main
New Glasgow (N.-É.) B2H 5K7
902-485-5119
margaret.thompson@bellaliant.net

Île-du-Prince-Édouard**PE82 CHARLOTTETOWN**

C.P. 1686, succ. Central
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N4
1-855-304-4700
federalretireescharlottetown@gmail.com

PE83 SUMMERSIDE

102, ruelle Schoolhouse, unité 39
Stanley Bridge (Î.-P.-É.) COA 1N0
902-214-0475
summersidepe83@gmail.com

Terre-Neuve-et-Labrador**NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**

C.P. 128
Howley (T.-N.-L.) A0K 3E0
709-639-5350
wayneronaldbennett@gmail.com

NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE

132A, rue Bayview
Twillingate (T.-N.-L.) A0G 4M0
709-884-2862
wlkjenkins@personainternet.com

NL87 AVALON-BURIN

C.P. 21124, COP ch. MacDonald
St. John's (T.-N.-L.) A1A 5B2
709-745-4517
richard.sparkes@nf.sympatico.ca

Ceux qui peuvent le font.
Ceux qui peuvent en faire plus font du bénévolat.

- Auteur inconnu

Joignez-vous à
**NOTRE ÉQUIPE
DE BÉNÉVOLES!**

Pour en savoir plus, communiquez avec votre section locale
ou avec notre agente de l'engagement des bénévoles au
Bureau national, Gail Curran, au **613-745-2559, poste 235**,
ou à **gcurran@retraitesfederaux.ca**



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

Bénévole Volunteer**POSSIBILITÉS**

- Comités des sections (comme membre ou président)
- Postes aux CA des sections
- Postes au Conseil d'administration national
- Défense des intérêts
- Événements promotionnels et recrutement des membres
- Soutien administratif et gestion financière
- Planification d'événements
- Projets spéciaux et/ou occasionnels (des sections ou du Bureau national)

Avis de décès

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

Patricia Beecher
Ken Boleen
Evelyn Callahan
Clarence Carter
Robert Guppy
Rod Lyons
Eileen Nielsen
Dan Norgaard
Walter Swan

BC02 CHILLIWACK

Edna Gale
Michael Gilgan
Dale Gratton
Eva Guilderson
Heather Larstone

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

Gertrude (Trudi) Laurence
Dale Purcell
Robert Joseph Laurent St. Germain

BC06 SECTION NORD DE L'ÎLE – JOHN FINN

Arnold Auerbach
Viola Bauchman
Morey Burnham
James Clark
James Dodd
Rennie Doll
Rita Geisler
Scott Harlock
Glen Hodge
Peter Keizer
Dorothy Lambertson
Alice McLaren
Floyd Merrill
Patrick Moran
David Paquet
Gordon Peterson
Brian Vernon
Marie Weber

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

Evie Babcock
John Boulton
Ray Falk
Robert (Fred) Hallett
Yvette Marchand
Christopher Southin
Myrtle Wilson

BC08 VANCOUVER

Nancy Berndt
Joyce Bource
B. A. (Bruce) Hunter
Joe Laitar
Ron A. Lucas
Sonia McLennan
Helene St. Michel
Paul Skinner
Margaret Styan
Isami Yagi

BC09 VICTORIA

David Appleby
Clement Bedard
Peter Bey
Anne Brodeur
Alan Butler
Mildred Butler
Sybil Butterfield
Patricia Carney
Lyll Copeland
Norma Dick
Hendrika Dougan
E. A. Fisher
Nadia Greschuk
Ann Haas
Jean Haley
Yvonne Hayward
Sharon Kelland
Charles Lahey
A. H. Lereverend
Michael Lock
Albert Marks
Alex Marjanovich
Diane Ozard
Richard Pearce
Beverley Playfair
Kenneth Sotten
Leona Sherlock
Betty Theriault
Robert Trouton

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

Kenneth R. Buchanan
Elizabeth Fry
Edward Hamlin
Ivan Larsen
F. D. Tucker

BC12 KAMLOOPS

Nadene Fraser

AB20 MEDICINE HAT

George (Ande) Anderson
Herbie Geddes
George Rayner
Gladys Rebmann

SK25 SASKATOON ET RÉGION

Ross Doherty
Armand Jutras

MB91 EST DU MANITOBA

Purna Bera
Ronald MacLean
Adolph Zerbin

ON35 HURONIE

Syd Garwood Burlock

ON37 HAMILTON ET RÉGION

Anzelm Bal
Odette Bellamy
Marina Castillo
Baptiste Durand
Lane Fitzpatrick
Hugo Gabehart
Foster Henderson
Murray Holmes
Enid Roy-Miller
Patrice Soucy
Aline Valiquette

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

T. G. L. Burgess
D. R. Hamilton
Jane E. Kaduck
Terence I. Lawrie
John E. Morrison
Melvin Morrison
Walter Raniowski
Vern Thibedeau
Judith H. Wolfe-Labbé

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

Catherine Mindorff
Facca
Barbara Gale
John Bell
John Hill

ON43 OTTAWA

Jean Aslin
Iris G. Dove
Stanley Hopkins
Sean McGrath
Neil McQueen
Standen
Pascal Milly

ON46 QUINTRENT

Dorothy Boudreau
Jeannette Campbell
Eileen Cruikshanks
Beverly Dale
John Flindall
Ron Gamble
Charles Hannon
Donald Montrose
Norman Rees
Christine Self
Richard Shettell
George Trenholm
Elizabeth Wilkinson
Joan Wright

ON47 TORONTO ET RÉGION

Gerald Bell
P. N. Chakravorty
Shanta Chakravorty
Keith G. Rodgers

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

Susan E. Hodgson
Janet McNeil

QC57 QUÉBEC

Roger Beaudet
Bertrand Brunet
Jacques Gagnon
Danielle Maltais
Jacques Pelletier
Jeannot Thériault

QC58 MONTRÉAL

Bernard Audet
Francine Belhumeur
Monique Bourque
Roger Brunelle
Louise Chandonnet
France Charbonneau
Lise Charbonneau
Ruben Chretien
Diane Couturier
P. Daoust
Gérard Deleu
Gilles Dion
Georgette Dumouchel
Jacques Gignac
J. K. Henderson
Monique Mondou
Lalonde
Rolande Lefebvre
Denise Martin
Marlène Gibara
Moreau
Réal Ouimet
Michelle Perras
Jean Pilon
Patrick Potvin
R. Quévillon

QC61 MAURICIE

Fernande Champagne
Camille Ledoux
Lynn Veilleux

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Connie Dennahower
Vincent Geldart
Cyril Edward Weatherdon
Garry J. E. Vivarais

NB65 BAIE DE FUNDY

Douglas Bush
Fred Shonaman
Helene Young
Maryanne Keleher

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Elsie Greene
Edwin W. Power

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

John Arendz
Bradley Bent
Lise Comeau
Bill Goodwin
Mary Jackson
Wendy James
Robert McLeod
Robert Merriam
Roberta Mortensen
Malcolm Ritchie
Juanita Sulis
O'Sullivan
Mary Supple
Alexander Talma

PE82 CHARLOTTETOWN

Albert M. (Mike) Aitken
Alva N. Clarey
Joan C. Stilwell
J. L. Roland Lemay
Mary B. McTague



Rappel — Vous avez encore le temps de référer un nouveau membre et de courir la chance de gagner

La Méga campagne de recrutement acceptera des références jusqu'au **31 décembre**. Pour courir la chance de gagner l'un des 13 superbes prix, dont un grand prix de **10 000 \$ en argent comptant**, offert par belairdirect assurances auto et habitation, il suffit de référer un membre potentiel admissible. Merci aux personnes qui nous ont déjà envoyé une ou plusieurs références. Sachez que nos membres dévoués sont notre meilleur outil de recrutement. Merci de nous aider en faisant connaître l'Association dans vos réseaux. Le tirage des prix aura lieu en janvier 2024. Bonne chance!

Pour les Fêtes de cette année, faites cadeau d'une adhésion!

Vous ne savez pas quoi offrir à cette personne qui a tout? Vous connaissez une personne qui prendra sa retraite bientôt et voulez lui donner un cadeau de retraite parfait? Retraités fédéraux est heureux d'offrir à ses membres la possibilité de donner une adhésion en cadeau aux candidats admissibles.

Veillez noter que les adhésions cadeaux ne sont disponibles que par téléphone. Les membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces armées canadiennes et de la GRC; les juges de nomination fédérale, ainsi que leurs conjoints, conjointes, survivants et survivantes, peuvent devenir membres de Retraités fédéraux.

Il suffit de nous appeler sans frais au 1-855-304-4700, poste 223, et nous nous chargerons de tout pour vous.



Veillez noter que chaque personne qui achète une adhésion-cadeau recevra automatiquement un bulletin de participation au tirage des prix de la Méga campagne de recrutement!



Renouvelez votre adhésion

1. Lorsque votre cotisation est versée au moyen de retenues de cotisation à la source (RCS) sur votre chèque de pension mensuel, votre adhésion est renouvelée automatiquement.
2. Pour les membres qui paient avec une carte de crédit ou un chèque, nous envoyons une lettre les avisant qu'il est temps de renouveler leur adhésion.

Pour payer par carte de crédit :

Connectez-vous à retraitesfederaux.ca

Pour payer par chèque :

Envoyez un chèque libellé à l'ordre de l'Association nationale des retraités fédéraux, à :

Association nationale des retraités fédéraux
865, chemin Shefford
Ottawa ON K1J 1H9

Pour obtenir de l'aide ou pour payer par RCS, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe des services aux membres au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa, au 613-745-2559.

Cotisations en 2024

	Année	Mois
Individuelle	55,92 \$	4,66 \$
Double	72,60 \$	6,05 \$

Comment adhérer

3. Allez sur retraitesfederaux.ca et cliquez sur le menu « Devenir membre ».
4. Appelez l'équipe des services aux membres en composant le numéro sans frais 1-855-304-4700 poste 300, ou, à Ottawa, le 613-745-2559.

Communiquez avec nous

Avez-vous récemment déménagé ou changé de courriel? Veuillez nous faire part de vos coordonnées les plus à jour, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone à l'équipe des services aux membres, au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa au 613-745-2559.

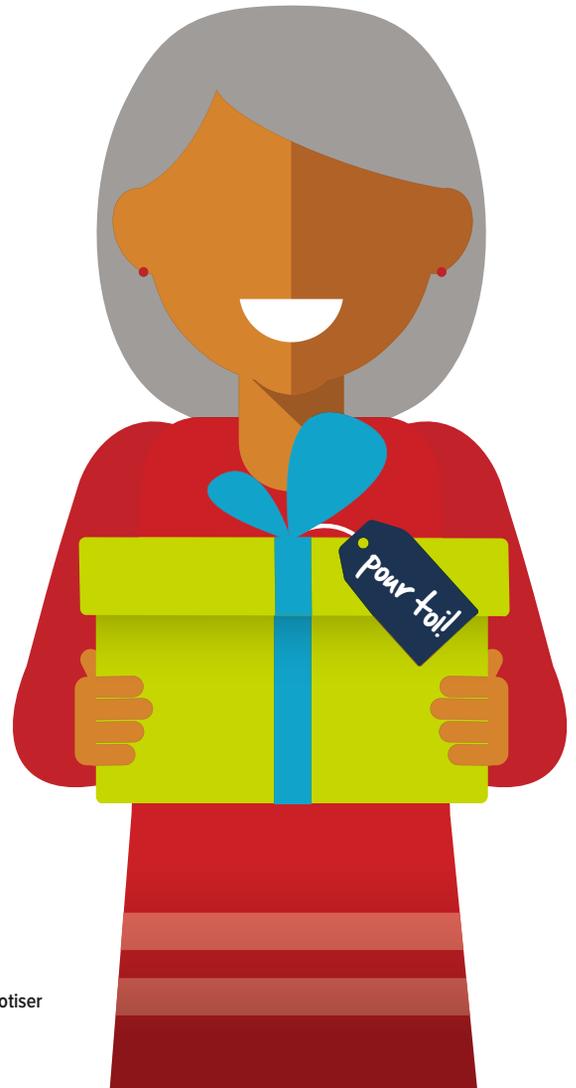
Nous serons heureux de vous servir.

Donnez un cadeau qui déborde d'avantages tout au long de l'année!

Pour seulement 55,92 \$, vous pouvez désormais offrir une adhésion en cadeau à vos connaissances et à vos proches admissibles* (même s'ils ne sont pas à la retraite).

Chaque adhésion soutient nos initiatives pour protéger les pensions et les prestations fédérales, et permet de réaliser d'excellentes économies grâce à notre Programme des partenaires privilégiés, dont vous pouvez profiter tout au long de l'année.

Appelez-nous au **1.855.304.4700** pour passer votre commande dès aujourd'hui ou, pour en savoir plus, visitez retraitesfederaux.ca/cadeau.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

* Qui doivent recevoir ou cotiser
à une pension fédérale.



Voyage

UNE ASSURANCE VOYAGE DANS LES BAGAGES ET PRÊTE À PARTIR.

Voyagez avec une protection
allant jusqu'à 10 M\$* pour
soins médicaux.



L'Association nationale des retraités fédéraux et Johnson savent que vous envisagez de voyager davantage. Lorsque vous déciderez de votre prochain voyage, veillez à ce que votre assurance voyage soit dans vos bagages et prête à partir. L'assurance voyage MEDOC couvre :

- Les frais de soins médicaux jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars*
- Les urgences médicales liées à la COVID-19
- L'assurance Annulation, interruption et retard de voyage¹ est offerte si vous ne pouvez pas voyager ou devez interrompre votre voyage parce que vous ou votre compagnon ou compagne de voyage avez contracté la COVID-19.

Comme toujours, pour un montant souvent inférieur au coût de l'achat d'une assurance pour un voyage unique², vous pouvez faire un nombre illimité de voyages³ au cours de l'année d'assurance, en plus de nombreux avantages exclusifs aux membres de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Visitez johnson.ca/fr/assurance-voyage ou appelez Johnson au 1 855 428-8744 pour obtenir une soumission et faire le point sur votre garantie. Johnson est prête quand vous l'êtes.



retraitesfederaux.ca
federalretirees.ca



1 855 428-8744 | johnson.ca/fr/assurance-voyage

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé, qui fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. MEDOCSM est une marque déposée de JI. Ce produit d'assurance est souscrit par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (la « RSA ») et administré par JI. Une garantie valide du régime d'assurance-maladie provincial ou territorial est requise. L'assistance voyage est offerte par Gestion Global Excel inc. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance a préséance. *La garantie et les avantages décrits sont applicables aux participants au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). ¹Si votre assurance est déjà en vigueur, la garantie Annulation de voyage s'applique à compter du jour de la réservation de votre voyage. Lorsqu'un voyage est réservé avant que la garantie Annulation de voyage entre en vigueur, l'assurance pour ce voyage s'appliquera à compter de la date à laquelle la prime d'assurance est payée et la police d'assurance est émise. Les garanties d'assurance Annulation, Interruption et Retard de voyage ne s'appliquent qu'aux réservations de voyage faites avant la date de départ. ² Selon une comparaison du régime de base de 40 jours de MEDOC avec des régimes de voyage unique ayant des avantages semblables. ³ La durée maximale de 40 jours consécutifs s'applique aux voyages à l'extérieur du Canada. JI et la RSA sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des limitations, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire.